

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

WWW.LECOURRIER.CH

N°150 | 150^e année | CHF 3.00

ÉCONOMIE SUISSE

Des salaires à la traîne



Depuis 2010, les augmentations salariales sont restées modestes KEYSTONE

12 FESTIVAL A Yverdon, Le Castrum dévoile sa nouvelle formule



VINCENT LUCAS

6 Si la situation économique suisse se développe de manière réjouissante, les employés restent les grands oubliés de la reprise. Les syndicats plaident pour une hausse généralisée des salaires, qui stagnent depuis plusieurs années.

4 VAUD
Les TL peinent à rendre leurs **bus** accessibles aux chaises roulantes.

éditorial
RACHAD ARMANIOS
UN PLR
PEUT EN
CACHER
UN AUTRE

Pierre Maudet au Conseil fédéral? Quelles sont ses chances de convaincre l'Assemblée fédérale de le désigner cet automne? Cette dernière risque de lui préférer Ignazio Cassis, chef du groupe PLR aux Chambres, président du lobby des assureurs-maladie Curafutura et poulain du Tessin, non représenté au gouvernement depuis 1999. Car le système de cooptation est une recette helvétique aussi folklorique que peu démocratique. Si le peuple y mettait son grain de sel, la perspective scandaleuse de voir le lobby des assureurs siéger au plus haut échelon politique serait peut-être moins grande. Reste que rien n'est joué.

Véritable bête politique, Pierre Maudet est ambitieux, compétent, a siégé dix ans dans des exécutifs et propose une vision politique claire. A la tête de la Sécurité, il a fait aboutir des réformes, là où ses prédécesseurs se sont cassés les dents – bien qu'il se soit mis la police à dos.

Mais est-il vraiment l'homme providentiel? Au bout du lac, l'enthousiasme est tel qu'on va jusqu'à voir en lui le candidat de la rupture (l'édito de la *Tribune de Genève* du 5 août). Ce doit être l'effet Macron. Il ne suffit pas que ce représentant du système néolibéral soit jeune et enquiquine un peu Uber pour nous faire rêver d'une Suisse moins cynique!

Certes, il a un peu renforcé à Genève les inspections du travail... Une goutte d'eau alors qu'il veut sauver la

libre circulation sans remise en question fondamentale des dérives ultralibérales de l'Europe. Et ne lui parlez pas des droits humains ou syndicaux, quand il promeut en Chine la place économique genevoise! L'opération Papyrus de régularisation des sans-papiers? Il se vante en même temps d'avoir triplé le nombre de renvois.

Pierre Maudet, moins de 40 ans, qui a défendu le vote des étrangers sur le plan communal, est ouvert d'esprit. Mais s'il sortait comme les «jeunes», aurait-il corseté les nuits genevoises dans une bureaucratie loi sur les débits de boisson?

Capitaine à l'armée, il dirige ses fonctionnaires de façon très exigeante, voire autoritaire, et cultive une détestation de ce qui n'entre pas dans le rang. Ainsi a-t-il cherché à mettre l'Usine au pas pour une question idiote de pape-rasserie. Cela a mis le feu aux poudres. Et quand des délinquants ont saccagé des bâtiments, Pierre Maudet – avec le Conseil d'Etat – a fait porter le chapeau au numéro deux de la police, dont l'humiliante dégradation a été annulée par la justice. La cheffe du Service d'application des peines et mesures a aussi été réhabilitée par la justice (affaire Adeline). Le – trop? – compétent directeur de Champ-Dollon a, lui, été déplacé vers le haut.

Alors, la vraie question: Cassis, Moret, de Quattro ou Maudet? Quel PLR attaquera le moins les acquis sociaux? !

5 GENÈVE
Des associations contestent la gestion du projet de la **traversée** du lac.

Retrouvez la tribune de substitution de la section Genève de **syndicom** en cahier central



REGARD DIRECT

Mauvaises récoltes

Au Paraguay, des paysans occupent la rue depuis un mois. Après de fortes intempéries et la mauvaise récolte qui s'en est suivie, ils espéraient que le gouvernement annule une partie de leurs dettes. Mais le président Horacio Cartes a mis son veto la semaine dernière à une loi allant dans ce sens.



ON NOUS ÉCRIT

La victoire et la honte

Prospective ► Jacques Pous a imaginé une «chronique de Mossoul» datée du 18 juillet 2067, à l'occasion du cinquantenaire de la victoire de la coalition dans la deuxième ville d'Irak.

«Néanmoins il faut avouer, avec les bulletins de l'époque, que la guerre pour le triomphe de la civilisation européenne est une bien belle chose. Cette civilisation, en apparence si sûre d'elle-même, se trouve bien souvent démasquée lorsqu'elle est en contact avec des populations qui sont vis-à-vis d'elle sur un pied d'infériorité».

Henry Dunant.

Voilà ce que, à Mossoul, la civilisation a fait à la barbarie et il faut avouer que, comme le proclamait déjà à la fin du XIX^e siècle le grand philanthrope genevois, la guerre pour le triomphe de la civilisation est une «bien belle chose». Le silence s'était fait sur la sale guerre et les tueries, il est presque aussi assourdissant sur la victoire.

Combien de civils, combien de femmes et d'enfants écrasés sous les bombes, combien de centaines de milliers de déplacés? Quel sort est-il réservé aux jeunes hommes et parfois aux jeunes femmes, qu'ils aient été combattants ou non – tous déclarés terroristes –, qui sont remis aux forces supérieures chargées de la purification ethnique qui vise tous les habitants de Mossoul?

Il faudra des années pour qu'enfin, des larmes dans la voix, l'on nous le dise que l'on regrette. Les Occidentaux – les Américains en ont même fait un principe et une méthode – aiment bien, tous les cinquante ans, organiser de grandes cérémonies de repentance; elles renforcent la démocratie et la liberté d'expression lorsqu'elles ne représentent plus un danger pour la politique que l'on veut mener.

Les progrès de la science permettant de dominer la marche du temps, j'ai d'ailleurs reçu de Mossoul une brève particulièrement illustrative

de ce qui ne va pas manquer de se passer:

«Mossoul, le 18 juillet 2067.

La première présidente noire des États-Unis d'Amérique, prix Nobel de la paix pour son action énergique en faveur de la relance du processus de paix dans le conflit israélo-palestinien, au point mort depuis plus de deux ans, termine aujourd'hui sa visite au Moyen-Orient qui l'a menée de Ramadi, Falloujah, Raqqa jusqu'à Mossoul, les villes martyres de la guerre menée il y a cinquante ans contre l'État islamique qui, comme des études historiques récentes l'ont montré, a fait des milliers de victimes civiles.

La présidente a exprimé ses regrets pour les dommages collatéraux causés par les bombardements massifs et disproportionnés de l'aviation de la coalition. Toutefois, elle a, une nouvelle fois, refusé de proférer les mots d'excuse qu'une partie de la population moyen-orientale attendait.

La cérémonie de commémoration s'est terminée par le geste particulièrement émouvant de la présidente qui a serré dans ses bras un vieux monsieur qui, lors d'une malheureuse bavure, a perdu sa femme et ses trois enfants dans le bombardement de sa maison.

La presse quasiment unanime a salué le courage de la présidente pour avoir su vaincre enfin les réticences d'une partie de ses concitoyens à reconnaître des crimes de guerre qu'aujourd'hui le monde entier réprouve.

Le voyage de la présidente se terminera demain à Amman pour réaffirmer le soutien politique et militaire que son pays continuera à apporter à l'armée jordanienne qui, avec l'appui de l'aviation de la coalition, tente d'éradiquer les groupuscules terroristes qui menacent les populations pacifiques de deux petites implantations israéliennes, qui viennent de s'installer sur la rive orientale du Jourdain.» (De notre correspondant à Mossoul)

JACQUES POUS,
Genève

CHRONIQUES AVENTINES

Le gouvernement des travailleurs

Parle-t-on toujours de la même chose lorsqu'on discute du phénomène démocratique?

Certains analystes, comme Yves Sintomer (dans *Le pouvoir au peuple. Jurys citoyens, tirage au sort et démocratie participative*, 2007), diagnostiquent l'essoufflement de la démocratie et en appellent à un tournant «participatif»; d'autres, plus rudement, en dénoncent le caractère strictement formel. Mentionnons entre autres la critique de Karl Marx dans *Sur la Question juive* (1843), les analyses méticuleuses du politologue Daniel Gaxie dans *Le Cens caché* (1978) ou encore Alain Badiou, qui fustige une démocratie en trompe-l'œil – qui serait, de fait, une oligarchie.

Usant de formulations tirées de la nomenclature classique, qui distingue les différents types de gouvernements, ce dernier philosophe nous invite à interroger le sens originel de la démocratie. Pour y parvenir, il encourage à revenir sur une mutation conceptuelle intervenue au XVIII^e siècle et largement commentée par Cornelius Castoriadis et Bernard Manin, entre autres.

Depuis près de trois siècles, le terme «démocratie» désigne généralement un système représentatif s'appuyant sur la règle de la majorité. Or, l'Athènes de Périclès – qui, pour beaucoup, fait figure d'archétype occidental –, présentait un caractère de démocratie «directe» très prononcé, et il se pourrait bien que la règle de la majorité n'en fût pas le maître mot.

Appréhendons la question en nous aidant d'une source de premier ordre, la *Constitution des Athéniens* (le premier texte antique en prose nous étant parvenu), ainsi que des travaux d'un grand connaisseur de l'Antiquité, spécialiste italien d'histoire et des littératures anciennes, Luciano Canfora.

C'est en 1989 que les éditions Desjonquères publient la *Constitution des Athéniens* dans une édition précisément dirigée par Canfora, également auteur de l'avant-propos ainsi que d'un essai (sous le titre «La démocratie comme violence») prolongeant la nouvelle traduction de ce texte source. Datant approximativement de 429-424 avant notre ère, celui-ci a longtemps été attribué à Xénophon. Pour certains – dont Canfora –, l'opuscule serait, à la vérité, de la main de Critias, sophiste et anti-démocrate notoire.

De fait, la *Constitution des Athéniens* traite de la démocratie sous la forme d'un dialogue particulièrement polémique entre un «traditionaliste rigoureux» et un «oligarque intelligent» (Canfora *dixit*). Très concrètement, il s'agit pour les deux interlocuteurs de définir les moyens d'«abattre» le régime d'Athènes.

Pourtant – et ce n'est pas là le moindre paradoxe de ces pages –, l'«oligarque intelligent» (lequel énonce probablement l'avis de l'auteur) reconnaît la grande cohérence du système honni. Sa vitupération est motivée par les ten-



MATHIEU
MENGHINI*

dances oppressives et délétères de la démocratie, ainsi que par la gouvernance par des individus ignorants et versatiles. Ce dernier trait est crucial, et Canfora s'y arrête avec à-propos.

Qui gouverne en démocratie? Que signifie le gouvernement du peuple par lui-même? Le pouvoir non d'un seul ou de quelques-uns, mais de la majorité?

La notion de *demokratia*, relève Canfora, ne légitime pas dans l'absolu le concept de la majorité; elle ne recouvre pas non plus l'idée de la participation égale de chacun à la vie de la Cité (ce que traduirait davantage le terme *isonomia*).

Pour la définir, la *Politique* d'Aristote réunit deux caractéristiques, l'une qualitative et l'autre quantitative: la démocratie est ainsi le système dans lequel «les hommes de naissance libre et pauvres, étant en majorité, sont maîtres des magistratures».

Progressant dans les pas du Stagirite, mais également dans ceux de l'auteur de la *Constitution des Athéniens* et de Xénophon, l'essayiste transalpin relève donc qu'il s'agit de la domination d'un groupe social – le *demos* –, des «pauvres parmi les citoyens» (Xénophon), et de ceux qui doivent travailler pour vivre: concrètement, Aristote énumère «les paysans, les artisans, les gens de mer, les journaliers, les commerçants»; l'auteur de la *Constitution* évoque, de son côté, «les pilotes, les chefs de nage, les commandants en second, les vigies de la proue, les constructeurs de navires» («hoplites», «nobles» et autres «honnêtes gens» ne sont pas du nombre).

En son origine, la démocratie ne serait ni un système représentatif ni le régime d'une majorité indifférente socialement. On est en effet loin de l'image d'une gouvernance par un peuple unifié: il y a exclusivité. S'explique ainsi cette «violence» qui titre l'essai de Canfora. La démocratie serait fondée sur une intolérance foncière. Même le modéré Démosthène – l'éducateur de la Cité – réclamait «que les citoyens de tendance oligarchique soient déchés de leurs droits et exclus de l'assemblée» (L. Canfora).

Notons que l'on est également loin d'un régime libéral au sens moderne. La gloire d'un Benjamin Constant, dans *De la liberté des anciens comparée à celle des modernes* (1819), est de l'avoir remarqué. Anti-individualiste – souligne encore Canfora –, le régime d'Athènes est celui d'un sujet politique collectif.

La démocratie serait-elle alors un populisme? Oui, si l'on prend soin de dégager ce terme du champ sémantique du césarisme et du fascisme, et de préciser que le souci du peuple n'est pas porté par un démagogue isolé, mais par une entité multitudinaire, une classe sociale: celle, plurielle mais distincte, des travailleurs.

*Historien et praticien de l'action culturelle (mathieu.menghini@lamarmite.org).

Durant l'entre-deux-guerres, l'URSS s'essaie à la diplomatie culturelle. En Suisse, Sergueï Bagotski est chargé d'influencer l'opinion publique en proposant livres, spectacles, conférences et films russes

QUAND LES SOVIETS TENTAIENT DE SÉDUIRE LES SUISSSES



OCTOBRE
HELVÉTIQUE

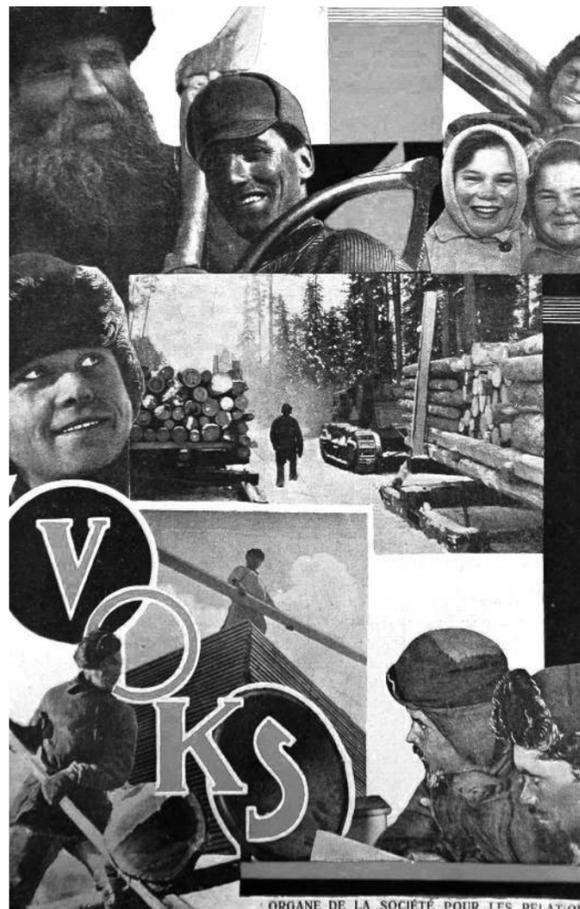
MAXIME MAILLARD

Histoire ► Au sortir de la guerre civile qui a suivi la révolution d'Octobre, la Russie est exsangue, isolée et n'a pas bonne presse en Europe occidentale. Afin de redorer son image et d'influencer favorablement les opinions publiques étrangères, l'Etat soviétique s'engage alors dans la diffusion d'objets et de représentations symboliques – initiant la pratique de la diplomatie culturelle. Cet exercice de séduction s'institutionnalise à l'été 1925 avec la

fondation de la VOKS: la Société soviétique pour les relations culturelles avec l'étranger. A travers des agents supervisés par le politburo du Comité central, cette institution-relai cherche un écho auprès des intellectuels, des artistes et des scientifiques des pays européens.

L'exemple de la Suisse est à ce titre significatif, comme le montre un livre-somme de l'historien Jean-François Fayet, paru en 2014 aux Editions Georg. Intitulé *VOKS, le laboratoire helvétique*, cette enquête, qui aura nécessité à son auteur neuf ans de recherche dans les archives russes, décrit très précisément les rouages de cette vaste, et parfois cocasse, entreprise de séduction idéologique. Ainsi que sa réception, plutôt mitigée, au sein des milieux intellectuel, médiatique et politique suisses.

L'étranger le plus surveillé
C'est le dénommé Sergueï Bagotski qui sert de fil rouge à cette histoire. Ce médecin militant, proche de Lénine, installé à



La VOKS, fut, notamment en Suisse, un relai destiné à améliorer l'image de la Russie nouvelle auprès des artistes, des intellectuels ou des scientifiques des pays européens. LDD

KUNSTGEWERBEMUSEUM ZÜRICH



Berne depuis l'été 1918 en qualité de délégué de la Croix-Rouge soviétique, va assumer à peu près seul la délicate mission de promotion de la culture russe. Pour ce faire, cet esprit à la fois savant et fonctionnaire, mais guère prédisposé pour l'art et la culture, s'efforce de nouer des liens avec divers acteurs locaux: dans les rangs de l'opposition social-démocrate à Zurich, parmi d'anciens émigrés politiques (comme Jacques Dicker, un des leaders du parti socialiste genevois et arrière grand-père de Joël) ou du côté de cercles de sympathisants communistes en Suisse romande.

Propagande et contre-propagande

En 1924, il parvient ainsi à susciter la première société helvétique des Amis de la Russie nouvelle, dénommée «Société d'études documentaires sur la Russie contemporaine». Avec à son bord quelques personnalités de choix, comme le scientifique Auguste Forel ou l'écrivain, professeur et pacifiste Edmond Privat. Mais le manque d'argent et la suspicion des autorités helvétiques auront raison d'elle. En 1929, lors d'une assemblée de la VOKS, Bagotski est obligé de reconnaître que si «l'attitude des Suisses à l'égard de notre culture est bonne, l'association pour ainsi dire n'existe pas». D'autres tentatives auront lieu, menées par des militants politiques, comme Léon Nicole, ou des libres-penseurs russo-philosophes tels qu'Aron Starobinski (le père du critique littéraire) ou Ella Maillart.

Mais en réalité, Bagotski et ses collègues peinent à fédérer autour de la culture soviétique, hors de certains cercles éclairés et des associations ouvrières. La faute à des élites politiques et à une population hostiles. La méfiance à l'égard du rouge est très ancrée dans la bourgeoisie suisse depuis la grève générale de 1918, imputée par les gouvernants à des intrigues bolchéviques. D'autres faits contemporains corroborent cet antisoviétisme: l'assassinat du comptable de la légation suisse à Petrograd en 1919, et les témoignages des Helvètes rentrant de Russie après avoir tout perdu.

Pour Bagotski, la tâche est périlleuse. Il se retrouve bientôt en porte-à-faux, entre propagande et contre-propagande. D'une part, il manque de moyens et de soutiens de la part des autorités russes qui, à partir du tournant stalinien de 1928-1929, suspectent leurs représentants à l'étranger de complicité avec les milieux bourgeois progressistes et intellectuels. D'autre part, il fait l'objet d'une surveillance accrue en Suisse; on le soupçonne d'espionnage, alors qu'il ne fait que son travail: prendre des notes, organiser des projections de films (Eisenstein, Vertov), inviter des conférenciers, susciter des articles favorables dans la presse locale. Outre des objets culturels, Bagotski et ses collaborateurs tentent de diffuser des idées plutôt nouvelles pour l'époque: gratuité des transports publics, crèches, formations parascolaires, légalisation de l'avortement. Là encore, l'écho

trouvé reste rare dans un pays conservateur, dont le plurilinguisme et le fédéralisme constituent de sérieuses barrières à la diffusion des biens et des idées. Les délégués butent sur la législation de chaque canton, s'épuisent à traduire dans les trois langues nationales, sans résultats probants. Ils finiront par envoyer des documents en anglais, langue à peine parlée par quelques fonctionnaires internationaux.

Aux yeux des Soviétiques, la Suisse apparaît finalement comme le «nain le plus réactionnaire d'Europe»; face au manque de réciprocité rencontrée, le représentant de la VOKS en Suisse, Sergueï Bagotski, rentre en URSS au début des années 1940. Et s'installe à Selenovod, où il rédige des synthèses médicales pour des revues, avant de devenir un collaborateur de la *Grande encyclopédie soviétique*. 1

Jean-François Fayet, *VOKS, le laboratoire helvétique. Histoire de la diplomatie culturelle soviétique durant l'entre-deux-guerres*, Georg Editeur, 2014, 600 pp.

SÉRIE D'ÉTÉ: OCTOBRE HELVÉTIQUE (5/6)

Cet été, la rédaction du *Courrier* explore les liens méconnus entre la Suisse et la Révolution d'octobre 1917. Un pan de notre histoire le plus souvent ignoré, à découvrir jusqu'au 17 août dans nos colonnes.

Huit cérémonies de couples homosexuels

Eglise réformée ► Une en 2013, avant même que le synode (organe délibérant) n'adopte un règlement instituant une telle cérémonie, deux en 2014, trois en 2015, une en 2016 et une qui doit avoir eu lieu en juillet 2017; au total, l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud (EERV) a célébré huit «rites pour couples partenariés». Et quatre ministres sont en contact avec des couples pour de futures célébrations. C'est ce que l'on apprend en lisant le rapport après trois ans qui a été diffusé lors de la dernière session du synode.

Des chiffres bien faibles? «En regard de la proportion moyenne de personnes homosexuelles dans la population et de la chute importante du nombre de demandes d'actes ecclésiastiques en général, le faible nombre de demandes n'est pas une surprise pour moi», répond le pasteur Olivier

Favrod, coordinateur du service vie communautaire et culturelle de l'EERV.

Chacune de ces cérémonies a été présidée par un pasteur différent, précise le rapport, qui conclut que les recommandations du Conseil synodal (exécutif) ont été respectées à chaque fois. «Toutes les célébrations ont été préparées au cours de rencontres préparatoires et en respectant un calendrier établi sans précipitation», précise notamment le document. De même, «l'accumulation dans une même célébration de signes qui pourraient évoquer trop clairement le mariage et créer de la confusion» n'a pas été observée, selon les auteurs du rapport. Un échange d'alliance n'a eu lieu qu'une fois, et dans deux autres cas un autre bijou a été échangé. Une prière pour les partenaires a par contre été systématiquement prononcée.

Quant à l'accueil dans les paroisses, le document précise qu'«en principe, le choix de l'église a pu être concrétisé.» Mais il est quand même mentionné un cas où «les partenaires se sont vu refuser l'accès à deux églises. Ils n'ont pas souhaité frapper à d'autres portes et la célébration s'est déroulée dans une grange.» L'un des pasteurs confrontés à un refus explique: «les présidents de conseil paroissial étaient accueillants, mais craignaient les réactions des fidèles. Ainsi on nous a proposé une chapelle plus discrète que le temple demandé qui se trouvait au milieu du village.» Ce ministre précise toutefois que «ce lieu avait un sens symbolique pour le couple, mais ni l'un ni l'autre n'étaient du lieu. Les choses se seraient probablement passées différemment si le couple avait été connu de la paroisse.»

JOEL BURRI, PROTESTINFO

Emporté par sa passion de l'aviation

La Côte ► Samedi, le Stade Nyonnais jouera en noir son match de Coupe à Vernier. Le club tient ainsi à exprimer sa sympathie et ses condoléances à un junior B qui a perdu son frère dans l'accident d'avion qui a coûté la vie à deux adolescents romands et au pilote d'un Piper PA-28 sur le massif de la Diavolezza au-dessus de Pontresina (GR), vendredi dernier.

Comme 191 autres adolescents férus d'aviation, Killian participait au camp d'initiation organisé par l'Aéro-Club de Suisse. Le programme de sa semaine mêlait sport, visites, bricolage, modélisme et rencontres avec des professionnels. En point d'orgue, le vendredi était consacré à un baptême de l'air à bord d'un petit avion au départ de Samedan.

Considéré comme très expérimenté, le pilote en était à son deuxième vol de la matinée, emmenant trois Romands: deux garçons de 14 ans, qui l'ont accompagné dans la mort, ainsi qu'une adolescente de 17 ans, qui s'en est sortie grièvement blessée. Une dizaine de minutes après son dé-

collage, vers 9 h 20, le Piper s'est écrasé près de la télécabine de la Diavolezza.

Moins de cinq heures plus tard, les parents de l'élève du collège des Rojalets, à Coppet, étaient avisés du drame qui avait coûté la vie au cadet de leurs quatre fils.

Pilote de ligne, Luc, le papa, s'était rendu en personne dans les Grisons en début de semaine, afin de partager, comme il le fait si bien, l'amour de son métier au quotidien. «Je le fais depuis plusieurs années déjà et la semaine dernière comme les éditions précédentes, j'ai eu énormément de plaisir à échanger avec ces jeunes avides de connaître les dessous de ce si beau job», se souvient-il.

Dans dix jours, Killian aurait dû entamer sa dernière année de scolarité obligatoire. Ses parents conserveront de lui les dernières images transmises depuis le camp aux Grisons. «On le voit à bord de différents appareils, hélicoptère, planeur et autres qu'il a pu visiter. Il y rayonne de plaisir.»

DIDIER SANDOZ, LA CÔTE

Avec sa chaise roulante, Nicolas Morel s'est vu plusieurs fois refuser l'accès aux trolleybus lausannois

Une mobilité doublement réduite

CHARLOTTE FROSSARD

Transports publics ► Ne pas pouvoir monter dans un bus bondé, cela peut arriver de façon épisodique à tout un chacun. Mais se voir refuser l'accès à un véhicule pour la simple raison que l'on est en chaise roulante est tout autre chose: Nicolas Morel, chef de groupe des Verts de l'Ouest lausannois, en a fait régulièrement l'expérience dans les Transports publics lausannois (TL). Il y a quelques semaines, il a partagé son désarroi sur les réseaux sociaux après un incident de ce type.



«Le système a des limites, tout repose sur les chauffeurs»

Nicolas Morel

«Je prends le bus quotidiennement et cela m'arrive environ une fois tous les deux mois, explique Nicolas Morel. Les chauffeurs refusent de déplier la rampe d'accès en me disant la plupart du temps que c'est l'heure de pointe et qu'ils n'ont pas le temps.» Ces refus engendrent alors attentes et retards pour le passager éconduit, qui voit sa mobilité doublement réduite.

Un incident pas isolé

Selon Cyril Mizrahi, avocat au sein du département Egalité de la faitière Inclusion Handicap, ce genre d'incident n'est pas isolé: «Ce n'est pas systématique mais ça arrive, en particulier dans le cas d'un dispositif manuel où il incombe au chauffeur de manipuler une rampe. Ce système a des limites: tout repose sur les chauffeurs qui ont déjà beaucoup à penser, notamment en termes de sécurité.»

Pour l'avocat, c'est à l'entreprise d'assurer une formation et des conditions-cadres adéquates pour que l'accès soit garanti aux personnes handicapées. Il



Dans les rues de la capitale vaudoise, les chauffeurs de trolleybus ne prennent pas toujours le temps de faciliter l'embarquement de personnes handicapées.

KEYSTONE

rappelle que la tenue des horaires – foncièrement indicatifs – n'est pas un argument recevable et qu'elle ne doit en aucun cas impliquer un contournement des contraintes légales. «Un conducteur ne franchirait pas une double ligne blanche pour respecter un horaire. Il doit en être de même pour le respect de l'égalité des personnes handicapées (consacré par la loi sur l'égalité pour les handicapés, ndlr).» Par ailleurs, les horaires devraient être conçus de manière à tenir compte du manquement éventuel de la rampe.

Nicolas Morel relativise également la responsabilité des chauffeurs. Selon lui, il ne s'agit pas de mauvaise volonté. Bien souvent, ils ne sauraient en réalité pas manier la rampe. Nulle rancœur de sa part, hormis en de rares occasions: «C'est déjà discriminant de se voir refuser l'accès à un bus, mais cela s'aggrave avec l'attitude. Si la plupart des conducteurs sont très gentils, la réaction d'une conductrice a, un jour, été tellement déplacée que les passagers sont intervenus pour empêcher la fermeture des portes», se souvient-il.

Les TL assurent être soucieux d'honorer au quotidien l'accessibilité de l'offre selon la législation en vigueur. Federica Vono, chargée de communication, précise que les conducteurs sont tous formés pour accueillir les personnes à mobilité réduite et vulnérables, et apprennent à manier les rampes d'accès. Tout conducteur peut solliciter des exercices complémentaires en cas de besoin.

Deux plaintes

Conscients que «des exceptions existent encore aujourd'hui», les TL encouragent à les signaler aussitôt à leur service client. La réclamation est alors analysée avec le conducteur concerné avant un retour au client. Depuis le début de l'année, deux plaintes concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ont été déposées.

Cyril Mizrahi constate pour sa part que les démarches individuelles et les actions juridiques sont peu fréquentes, car lourdes à mener seul. Selon l'avocat, il est plus facile de passer par le biais d'une association, comme Inclusion Handicap, qui soutient régulièrement ce genre de démarches afin que leur retombée dépasse le simple spectre des réseaux sociaux ou de la presse.

Nicolas Morel précise avoir contacté les TL selon la procédure recommandée au début du mois de juillet, sans obtenir de réponse. Après vérification, l'entreprise de transports publics affirme ne pas avoir reçu son message. Elle assure se tenir à sa disposition pour analyser sa demande. 1

Les associations en faveur de la mobilité douce contestent le saucissonnage des crédits d'études pour étudier la faisabilité d'un péage routier pour la traversée du lac

«Des millions jetés au lac!»

RACHAD ARMANIOS

Traversée lacustre ▶ «Le Conseil d'Etat fait avaler le poison à la petite cuillère!», dénonce Thibault Schneeberger, co-secrétaire d'Actif-traffic. Avec l'ATE et Pro-Vélo, cette association a contesté mardi le saucissonnage du crédit d'études d'avant-projet de la traversée du lac, qui portera notamment sur la faisabilité d'un péage routier. Une façon de «dissuader le lancement d'un référendum en égrainant les coûts», précise Caroline Marti, vice-présidente de l'Association transports et environnement (ATE). Sa présidente, la



«Le Conseil d'Etat prétend que les caisses sont vides pour combler le manque à gagner dû à la baisse des prix des TPG»

Thibault Schneeberger

conseillère nationale verte Lisa Mazzone, n'exclut toutefois pas que les associations en faveur de la mobilité douce en appellent au peuple si le Grand Conseil accepte de débloquer

les 6,3 millions sollicités il y a deux semaines par le gouvernement. Cette demande de crédit est intervenue un an après l'acceptation par 62,8% des votants d'inscrire le principe d'une traversée du lac dans la Constitution genevoise.

Il vaut peut-être mieux tirer la prise tout de suite, reprend M^{me} Marti, car ce n'est là que la première tranche des 24,6 millions nécessaires pour déposer aux Chambres fédérales un dossier en vue d'obtenir une dérogation pour un péage, interdit en Suisse. Les études, a précisé le Conseil d'Etat, aborderont, en plus de la mobilité et de la construction des ouvrages, les sujets de l'environnement, de la nature, du paysage, de l'agriculture, du développement urbain et de l'aménagement du territoire, de l'économie et de son développement, des relations transfrontalières et du financement des ouvrages. Elles feront suite à d'autres études qui ont confirmé la faisabilité du projet, pour un montant de 3,5 millions, selon le gouvernement. Les études approfondies, elles, dépasseront les 100 millions.

«On va jeter l'argent au lac pour un projet qui risque fort de ne jamais voir le jour», préviennent les associations. Des fuites sur les travaux du Conseil consultatif sur la traversée lacustre révèlent que la faisabilité est discutable sur le plan géologique, avec des risques de dépassement budgétaires énormes pour cet ouvrage qui pourrait coûter entre 3 et 5 milliards de francs, sinon plus. Des risques financiers qui ont fait s'évaporer les investisseurs privés que promettait Luc Barthassat, ministre des Transports, pendant la campagne, relève M^{me} Mazzone. Une étude a en outre démenti l'intérêt d'un partenariat public-privé, a lui-même annoncé le Conseil d'Etat, sans toutefois la dévoiler. Quant au péage, la



Actif-traffic, l'ATE et Pro-Vélo n'excluent pas d'en appeler au peuple si les 6,3 millions du crédit d'études sont débloqués. PATRICK GILLIERON LOPRENO

conseillère nationale estime quasi nulles les chances que Berne déroge à la règle. Enfin, M. Schneeberger, lui-même membre du Conseil consultatif, rappelle que ce dernier est très divisé sur l'option à retenir, entre un pont et un tunnel.

«Les Genevois ont dit oui au principe d'une traversée, reconnaît M^{me} Marti, mais ils n'ont pas voté sur un tracé, un calendrier, un financement, sur la question d'un pont ou d'un tunnel ou encore sur quelles infrastructures de transports seraient priori-

taires. Nous avons donc toute légitimité à contester ces points!»

«Qui sème des routes récolte des bouchons», enchaîne Mario Rodriguez, du bureau de Pro-Vélo, regrettant que le Conseil d'Etat n'étudie pas des alternatives à la traversée autoroutière. Il dénonce un «deux poids, deux mesures» dans l'application de la volonté populaire. «Il a fallu plus de six ans pour débloquer 8 millions afin de mettre en œuvre l'initiative sur la mobilité douce!» Et le Conseil d'Etat prétend que

les caisses sont vides pour combler le manque à gagner dû à la baisse des prix des TPG, complète M. Schneeberger.

«Nous ne faisons que respecter la volonté populaire, en avançant par étapes, que ce soit pour la traversée du lac ou la mobilité douce!», se défend Luc Barthassat. «Dans une période budgétaire compliquée, nous débloquons un premier crédit de 6,3 millions et nous verrons ensuite avec la Confédération si ces études sont suffisantes. Sinon, nous reviendrons devant le Grand Conseil.» Le magistrat

déplore que les associations «rallument la guerre des transports, alors que la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée a permis de les apaiser. M^{me} Mazzone, qui est conseillère nationale, devrait nous aider à faire passer notre projet à Berne au lieu de tout faire pour que la volonté populaire ne soit pas respectée». Quant aux investisseurs privés, «s'ils ne veulent pas prendre aujourd'hui autant de risques financiers pour un tel investissement, nous emprunterons tout ou une partie aux banques». I

Bras de fer autour des parcs et jardins

Partenariat social ▶ La convention collective de travail du secteur des parcs et jardins à Genève a été dénoncée par les associations patronales. Fait rare, ce sont elles qui ont signalé à la presse la rupture des négociations avec les syndicats.

«Nous avons voulu prendre la main», explique Vincent Liermier, président de Jardin Suisse - Genève. Les associations patronales du secteur des parcs et jardins annoncent avoir dénoncé la convention collective de travail (CCT), au motif que les syndicats «ont refusé de prolonger l'actuelle CCT». Les négociations n'aboutissant pas, «nous avons demandé de proroger la convention actuelle sur deux ans afin de laisser le temps de mettre sa successeuse en place», explique le président. «Les syndicats ont refusé de le faire alors qu'une augmentation des salaires était prévue.»

En effet, lors des négociations, la délégation patronale a proposé de

réduire l'horaire annuel de travail de 2210 à 2184 heures sans baisse de salaire, ce qui aurait induit une augmentation des salaires de 1,2%. «L'arrêt des discussions par la partie patronale est une déclaration de guerre», affirme Yves Mugny, secrétaire syndical à Unia. «Cela va faire deux ans que les salaires n'augmentent pas alors que le coût de la vie continue de grimper. Et leur proposition de 1,2% n'est censée s'appliquer qu'en 2020. Nous ne pouvons pas l'accepter.» Même son de cloche au SIT (Syndicat interprofessionnel des travailleuses et travailleurs). Selon Camille Layat, secrétaire syndicale, les propositions patronales sont insatisfaisantes, raison pour laquelle la prolongation de la CCT a été rejetée. «En assemblée générale, nous avons estimé à 135 francs l'augmentation salariale nécessaire, condition sine qua non pour que nous acceptions de signer.»

Le SIT regrette la décision patronale. «Ce sont eux qui dé-

noncent la CCT. Ce n'est pas nous qui avons quitté la table des négociations. Il font courir le risque d'un vide conventionnel.» Le syndicat prévoit de réunir les travailleurs en AG pour envisager la suite des événements. Les employeurs, pour leur part, déplorent également la rupture des discussions. Nathalie Bloch, secrétaire patronale de Jardin Suisse - Genève, souhaite que les syndicats «reviennent sur la non entrée en matière pour les salaires». «Il n'était plus possible de discuter à cause de cette condition préalable», argumente-t-elle. Avec la dénonciation de la CCT, «les employés du secteur n'auront plus la garantie d'un 13^e salaire et d'une 6^e semaine de vacances au delà du 30 septembre.» Et d'ajouter: «On espère que l'on pourra se reparler d'ici la fin de l'année.»

Près de 250 entreprises de payagisme sont concernées dans le canton. **TADEUSZ ROTH**

Loi sur la déduction des frais de déplacement validée

Fisc ▶ A Genève, la loi limitant à 500 francs le montant déductible lié aux frais de déplacement a été validée par la chambre constitutionnelle de la Cour de justice. Cette dernière a rejeté pour l'essentiel un recours déposé par une contribuable, qui invoquait une inégalité de traitement ou une éventuelle discrimination indirecte.

La loi avait été acceptée en septembre 2016 en votation populaire par 58% de l'électorat genevois. Elle devait initialement entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Une frontalière a alors recouru pour demander son annulation et contester l'effet rétroactif.

La chambre constitutionnelle a rendu son arrêt en fin de semaine dernière, a indiqué mardi le Département genevois des finances. Les juges ont rejeté une grande partie du recours, estimant que la loi ne posait problème que sous l'aspect de son effet rétroactif. Ils l'ont donc validée, fixant son entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2017.

Pour les contribuables concernés, qui déclarent des frais de déplacement supérieurs au forfait de 500 francs, le nouveau plafond s'appliquera ainsi à leur déclaration fiscale 2017, a souligné le Département des finances. La mesure doit rapporter environ 37 millions de francs supplémentaires de revenus fiscaux cette année. **ATS**

ÉLECTION CF

LE PLR GÉNOIS DÉSIGNE MAUDET Pierre Maudet a franchi une étape formelle dans sa candidature au Conseil fédéral mardi soir. L'assemblée de sa section libérale-radical du canton de Genève a désigné le conseiller d'Etat par acclamation comme candidat à la candidature. Le parti genevois a, comme toutes les autres sections, jusqu'à vendredi pour présenter son candidat à la succession de Didier Burkhalter au Conseil fédéral. Il faudra ensuite attendre 1^{er} septembre pour voir le groupe PLR aux Chambres désigner son ticket et le 20 septembre l'élection par l'Assemblée fédérale. **ATS**

RECTIFICATIF HOMMAGE

Deux erreurs se sont glissées dans notre hommage à Eric Decarro paru hier. Celui-ci a bien été président de l'Union des syndicats du canton de Genève entre 1986 et 1990. Par ailleurs, notre édition évoquait les luttes contre le G8 de 2007, au lieu de 2003... Nos excuses pour ces erreurs. **CO**

FOOTBALL

LE HOOLIGAN
RISQUE GROS

Un Appenzellois de 24 ans risque quatre ans de prison et 500 francs d'amende pour avoir jeté des explosifs et des fumigènes lors d'un match de Super League à Lucerne. Le Ministère public de la Confédération a requis cette peine hier. **ATS**

«DARKNET»

TRAFIQUANTS
ARRÊTÉS

Trois trafiquants de drogue présumés opérant sur le *darknet* – partie d'internet non référencée sur les moteurs de recherche – ont été arrêtés par la Police cantonale argovienne. L'enquête du Ministère public argovien a débuté durant l'été 2016. **ATS**

ARC JURASSIEN

APRÈS MOUTIER,
BELPRAHON

La campagne en vue du vote de Belprahon (BE) sur son appartenance cantonale est lancée. Un comité de militants autonomistes a présenté hier les arguments en faveur d'un transfert de ce village de 300 habitants dans le canton du Jura. **ATS**

Intoxications alcooliques:
moins d'hospitalisations

Santé ► Après une forte augmentation entre 2003 et 2008, les hospitalisations pour intoxication alcoolique sont en recul en Suisse. Les explications manquent toutefois pour interpréter de manière sûre cette régression, indique mardi Addiction Suisse. En 2014, plus de 23 300 personnes ont été hospitalisées à titre stationnaire après une intoxication alcoolique ou à cause d'une dépendance à l'alcool. Les jeunes de dix à vingt-trois ans représentaient un peu moins de 8% des cas.

Le nombre de traitements stationnaires pour intoxication alcoolique a augmenté de manière «fulgurante» de 2003 à 2008, en particulier chez les jeunes. Addiction Suisse tire ces chiffres de la Statistique médicale des hôpitaux suisses. Depuis 2008, ce nombre diminue régulièrement, avec un retour pour la population générale en 2014 au niveau atteint en 2003. Malgré cette baisse, les chiffres restent supérieurs de 26% pour les 10-23 ans à ceux de 2003.

Cette diminution globale est difficile à expliquer, reconnaît Addiction Suisse. «On ne sait pas et l'on doit formuler des hypothèses» à ce stade, indique l'association. L'offre ambulatoire s'est développée pour le traitement des intoxications alcooliques et la consommation à risque pourrait se dérouler davantage dans un cadre privé, note le communiqué.

Addiction Suisse relève également mardi quelques résultats d'une autre étude sur l'impact de l'ivresse ponctuelle. Les chercheurs soulignent qu'une consommation à risque répétée, notamment chez les jeunes, entraîne une hypersensibilité aux stimuli liés à l'alcool (publicité, disponibilité, etc.). L'ivresse ponctuelle a des répercussions à long terme et fait le lit de la dépendance. «L'ivresse ponctuelle et la dépendance à l'alcool pourraient être considérées comme deux phases d'un même phénomène», avance Addiction Suisse. **ATS**

Les enseignants en ont plein le dos

Conditions de travail ► Les enseignants du secondaire II déplorent une péjoration de leurs conditions de travail ces 25 dernières années.

Les conditions de travail des enseignants des gymnases et des écoles de culture générale se sont fortement dégradées depuis 1993, a écrit hier la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (SSPES).

Le corps enseignant a souvent fait les frais des mesures d'économie prises par les cantons. Cela s'est traduit par une augmentation du temps de travail, des réductions de salaire, un allongement des années d'expérience nécessaires pour atteindre le plafond de la classe salariale ou encore des vacances «forcées».

Afin de garantir l'attractivité de la profession et la qualité de l'enseignement, la SSPES demande les mesures suivantes: réduction des effectifs de classe, diminution du nombre d'heures de travail hebdomadaires, mise à disposition de temps pour la formation continue et le perfectionnement didactique et décharge des tâches externes à l'enseignement.

Le nombre d'heures hebdomadaires d'un enseignant au gymnase à 100% est pourtant resté plus ou moins stable entre 1993 et 2015. «Ce sont surtout les tâches

annexes à l'enseignement qui augmentent – comme des groupes de travail internes aux établissements ou l'organisation de projets interdisciplinaires», explique Carole Sierro, présidente de la SSPES, dans *24 heures* et la *Tribune de Genève*.

Ces revendications se basent sur deux études et en particulier sur un sondage auquel ont participé plus de 2700 enseignants des gymnases et écoles de culture générale.

Ce sondage montre que deux tiers des enseignants travaillent à moins de 90%. Trois personnes sur cinq invoquent la charge de travail comme raison de leur temps partiel, 56% la famille et 28% un gain de temps libre. Cela a des répercussions non seulement sur leur salaire mensuel, mais aussi sur leur retraite, souligne la SSPES.

Les salaires sont une autre préoccupation de la SSPES. Ses études démontrent qu'entre 1993 et 2015, les salaires initiaux ont diminué de 5%. Et l'évolution moyenne des rémunérations a, elle, connu une baisse de 4,2%. Bien qu'il y ait eu, dans certains cas, des «réductions réelles», Carole Sierro estime qu'il s'agit «surtout de baisses cachées». La SSPES milite pour que les enseignants du secondaire bénéficient de conditions de travail attrayantes et compétitives. **ATS**

Après l'USS en juillet, la faïtière syndicale Travail.Suisse exige une augmentation générale des salaires au vu des bons résultats de l'économie suisse

Les employés doivent profiter de la reprise

Salaires ► La situation économique de la Suisse se développe de manière réjouissante, estime Travail.Suisse. La faïtière syndicale exige en conséquence des hausses de salaires d'environ 2% pour la plupart des employés. Pour l'Union patronale suisse (UPS), il est prématuré de répondre à ces demandes.

«Il y a longtemps que les perspectives économiques ne s'étaient pas avérées aussi positives», a relevé mardi à Berne devant les médias Gabriel Fischer, responsable de la politique économique de Travail.Suisse. Les salariés doivent profiter de la reprise qui s'annonce, estiment la faïtière et les fédérations affiliées Syna, transfair et Hotel & Gastro Union.

Selon les syndicats, les perspectives de croissance de la Suisse, de 1,4% cette année et de 1,9% l'an prochain, sont réjouissantes. Les entreprises peuvent profiter du contexte de reprise mondiale, notamment de la dynamique croissante dans la zone euro. Le net affaiblissement du franc par rapport à l'euro joue également un rôle très favorable pour l'industrie d'exportation.

Le boom se poursuit dans la construction et les nouvelles sont bonnes dans l'industrie des machines. Même dans le commerce de détail, le recul des ventes a pu être stoppé. «Les entreprises sont davantage prêtes à créer des emplois», résume M. Fischer.

Modération et flexibilité

Depuis 2010, les augmentations salariales ont été très modestes et de nombreuses branches ont même décrété un

gel des salaires, rappelle Travail.Suisse. Cette modération, couplée à une grande flexibilité, dans les horaires de travail par exemple, a contribué à maintenir la compétitivité des entreprises suisses durant les années de crise et de surévaluation du franc.

A présent, une hausse du pouvoir d'achat des employés est juste et nécessaire, estime l'organisation faïtière indépendante des travailleurs. «D'autant qu'une hausse de leur pouvoir d'achat contribuera à renforcer la consommation des ménages comme pilier conjoncturel», note Gabriel Fischer.

Un constat partagé par le syndicat Syna, qui rappelle qu'en raison des hausses régulières des primes d'assurance maladie - et souvent des loyers - le pouvoir d'achat de nombreux ménages a diminué. A cela s'ajoute encore le renchérissement prévu de 0,5% cette année.

Hausses généralisées

Les syndicats plaident pour des hausses salariales généralisées. «Depuis 2013, seulement 40% des augmentations de salaire profitent à tous, tandis que 60% sont réparties de manière individuelle, selon des critères souvent opaques», dénonce Arno Kerst, président de Syna. Auparavant, cette proportion était inversée.

Dans le détail, Syna réclame des augmentations générales de salaires de 1,5 à 2% dans le secteur de l'artisanat et 150 francs de plus par mois dans le bâtiment. Une hausse de 100 francs par mois est également demandée pour tous les employés du commerce de détail gagnant moins de 5000 francs mensuels.

Le secteur de la santé, qui souffre toujours d'un manque de main-d'oeuvre qualifiée, devrait se voir accorder des hausses générales de 1,5%. Dans l'hôtellerie et la restauration, les salaires minimaux devraient être relevés de 2%.

Un effort dans le même ordre de grandeur est demandé aux entreprises de la chimie et de la pharma. Enfin, des hausses de salaires générales de 100 francs - voire 150 francs dans les grandes sociétés - dans l'industrie des machines, des équipements électriques et des métaux (MEM) devraient permettre de combler le besoin de rattrapage.

Les exigences dévoilées mardi par Travail.Suisse rejoignent celles de l'Union syndicale suisse, formulées mi-juillet. L'USS réclame des hausses de salaires de 1,5 à 2% l'an prochain et davantage pour les femmes, afin de corriger les discriminations.

Trop tôt pour le patronat

Pour l'Union patronale suisse (UPS), il est prématuré de répondre à ces demandes, alors que les entreprises ont comptabilisé des commandes pour seulement six mois. La ronde des négociations salariales doit débiter comme chaque année à l'automne.

Il n'existe pour l'heure aucun besoin de rattrapage salarial généralisé, estime l'organisation patronale, qui note que le pouvoir d'achat des salariés s'est continuellement amélioré ces huit dernières années. La priorité doit être accordée aux investissements de remplacement nécessaires pour rester compétitifs, notamment suite au choc du franc fort. **ATS**



Travail.Suisse et Syna, dans la foulée de l'USS, préconisent une hausse des salaires généralisée. KEYSTONE

LES SYNDICATS SE PRÉOCCUPENT DES JEUNES ET DES FEMMES

Hotel & Gastro Union et Syna demandent mardi des augmentations salariales aussi pour les stagiaires et les nouveaux diplômés. Travail.Suisse, quant à lui, se focalise sur les femmes.

L'association des employés de l'hôtellerie-restauration, Hotel & Gastro Union, est en procédure de conciliation pour obtenir une augmentation collective des salaires de la branche de 2%. L'organisation précise, dans un communiqué, que cette mesure doit toucher toutes les catégories de salaires y compris les stagiaires.

Le syndicat Syna souhaite que les employés du secteur tertiaire exerçant dans le commerce de détail puissent bénéficier d'une majoration de 100 francs

sur tous les salaires de moins de 5000 francs. Les salariés nouvellement formés devraient également être pris en compte.

L'organisation veut ainsi leur faire profiter d'une augmentation mensuelle de 100 francs, pendant les cinq premières années après la fin de leur formation.

Pour Travail.Suisse, l'une des grosses préoccupations reste le salaire des femmes, encore discriminées à raison de 7,4%. Selon la faïtière, la problématique est d'autant plus importante à cause des débats sur la Prévoyance vieillesse 2020. Autant le Parlement que les employeurs sont priés de mettre en place des mesures efficaces pour assurer l'égalité. **ATS**

Tribune de substitution de la section Genève de

n° 0

syndicom

le syndicat des médias et de la communication



pour assurer un contact essentiel avec les membres et leur garantir autrement un espace d'expression

www.syndicomge.org

Edito

Fin juin 2017, tous les membres de syndicom ont appris, en recevant le journal, que ce serait le dernier numéro qui paraîtrait sous cette forme. Dès la fin du mois de septembre, il devrait être remplacé par un magazine « plus léger » qui devrait être édité tous les deux mois. A l'avenir, ce serait les mails et le site internet qui devraient se substituer au journal, comme moyen principal de communication.

L'assemblée générale extraordinaire de la section Genève qui a eu lieu le 24 juin 2017 a été scandalisée par cette décision. En effet, comment syndicom, le syndicat des Médias et de la Communication, qui soutient en outre les journalistes, les imprimeurs, les graphistes, tous des métiers liés à l'édition des journaux, pourrait-il faire le choix de privilégier le « web » en sacrifiant son journal, comme principal moyen de communication ?

L'assemblée a décidé premièrement de se renseigner auprès d'un ou plusieurs avocats pour savoir si le comité central était réellement habilité à prendre une telle décision.

Deuxièmement, elle a décidé de proposer aux autres sections romandes une collaboration, pour maintenir une publication, pouvant remplacer subsidiairement le journal syndicom.

L'idée a été retenue de chercher une solution auprès d'un

éditeur local. Finalement, il s'avère que le comité central n'avait pas la compétence de prendre une telle décision. Seul le Congrès, l'organe suprême de notre organisation a cette compétence. En conséquence le 23 juillet 2017, 12 membres de la section Genève ont adressé un recours au tribunal arbitral de syndicom, contre la décision du comité central de supprimer le journal de syndicom comme moyen principal de communication de notre syndicat. Le recours aura un effet suspensif, ce qui permettra au Congrès, qui aura lieu à Bâle, les 10 et 11 novembre de cette année, de délibérer et de trancher cette question. Affaire à suivre.

Cher(e)s collègues, vous tenez entre vos mains la première tribune de la section Genève de syndicom, que nous avons concocté en collaboration avec le journal Le Courrier. Je tiens à remercier chaleureusement les camarades Claude Reymond et Antonio Fisco qui ont investi beaucoup de leur temps pour mener à bien ce projet. Un grand merci aussi à toute l'équipe du Courrier qui nous ont reçus et finalement soutenu cette idée avec bienveillance. Je souhaite que cette collaboration soit longue et fructueuse. C'est la preuve, qu'avec des idées et de la persévérance, on peut faire de grandes choses.

Michel
Président de section

Ne nous arrêtons pas au mur des Lamentations !

C'est bien connu : ensemble on se sent moins seul ! La journée du 1^{er} mai à Delémont fut l'occasion pour une partie de collègues de manifester leur mécontentement. Leur présence prouve leur solidarité à la lutte syndicale.

Par contre aux autres, aux absents, excusés ou non, je serais tenté de leur dire : arrêtez de vous lamenter et mobilisez-vous !

Rejoignez nos rangs ! Car il existe plusieurs façons de lutter contre les restructurations, les rationalisations et les licenciements.

Et la première est bien de sortir de l'immobilisme et de la paresse. Il faut se battre contre nos employeurs qui ne visent que la rentabilité.

Il faut lutter contre certains milieux politiques de droite qui n'ont que faire de nos revendications. Il faut convaincre une frange de la population qui hésite encore à prendre parti et à nous soutenir.

Comment ?

En nous impliquant personnellement et en convainquant tous nos collègues d'adhérer à notre mouvement de contestation. Il ne fait aucun doute qu'il nous reste assez d'énergie et de force pour nous mobiliser.

Nous devons prendre conscience que notre propre implication permettra de changer les décisions d'un « libéralisme » outrancier. Comment garantir tous nos acquis si l'on n'est pas prêt à descendre dans la rue ?

Comment sauvegarder un service public si nous ne partageons notre crainte avec nos collègues, notre famille, nos amis, nos voisins et j'en passe ? Face à nos inquié-

tudes, se fermer et se replier sur soi-même ne servira à rien ! Se lamenter davantage serait encore pire !

La pression et le stress que nous mettent les patrons et les directions doivent démultiplier nos forces afin de réagir fermement vis-à-vis de toutes ces aberrations de restructurations économiques. En fait, saisissons cette réelle occasion de se mobiliser !

Sortir d'une certaine frilosité et de paresse permettra d'inverser les rôles. La pression se reportera forcément sur ces dirigeants sans scrupules.

Aux collègues et aux ouvriers qui ne s'impliquent pas encore dans ce processus prétextant qu'ils ont peur des représailles de leurs employeurs, je leur répondrai que le fait d'être syndiqué et de manifester est un « droit » qui est accordé à tous les employés.

Et que le fait de ne pas l'exercer est déjà un signe de faiblesse en baissant le bras ou simplement la crainte de lever son poing !

Alors luttons pour plus de solidarité et d'équité !

Luttons encore pour un monde meilleur !

Nicolas Maître
Réseau postal et vente
militant syndicom
Jura

Coup de gueule d'Eric Schwapp

La Poste et la Communication, ou alors la Communication de la Poste

Toujours est-il qu'ils ne sont pas bon, voir assez mauvais en ce qui concerne la ligne donnée par la Directrice de la Poste, Madame Ruoff, ou alors la communicante est nulle, ce qui est bien probable, puisqu'ils désignent en principe à cette place, des apprenants-es qui ne connaissent rien à l'entreprise.

syndicom s'est fait accusé par la Poste de mettre de l'huile sur le feu, mais avant cela la Poste avait mis le feu aux poudres avec ses annonces de restructurations.

Un petit rappel s'impose !

La Directrice de la Poste annonce en octobre 2016 une restructuration du réseau, 600 fermetures d'offices de poste et plus de 1'200 places de travail supprimées ... et selon Madame Ruoff, cela se fera sans licenciement ... mon œil !

Suite à cela, en mars le personnel est invité à des séances d'information, où ils n'apprendront rien de plus, mis à part comment rédiger un CV, comment faire des offres d'emplois, etc., de qui se moque-t-on ?

Huit mois plus tard... soit en juin, la Poste accouche enfin, et les annonces de fermetures sont prononcées, juste inadmissible pour le personnel, de le laisser mijoter avec une épée de Damoclès en dessus de la tête pendant tout ce temps.

Et surtout pendant ces huit mois de gestation, le personnel a continué à faire son travail quotidien, à garder le sourire malgré tout, à ne pas montrer la pression exercée par les hauts cadres !

Lamentable d'une entreprise qui se dit sociale, qui se vante d'être labélisée, et qui se targue de restructurer tout en respectant sa mission de base !

Nous sommes vraiment sur du n'importe quoi, et les véritables patrons de la Poste que font-ils en attendant pour préserver ce patrimoine qui appartient au peuple.

La Confédération est le patron de la Poste, en tant que tel, la Confédération doit intervenir et stopper ce démantèlement, refixer le cadre largement dépassé par sa directrice, qui s'octroie malgré toutes les économies réalisées sur le réseau des offices de poste, un salaire indécent de plus d'un million de francs par an...

A ce rythme, le Géant jaune deviendra très vite le Nain jaune...

Impressum

Rédacteur en chef

Antonio FISCO
antonio.fisco@syndicomge.ch

Comité de rédaction

Michel GUILLOT
Silvano ROUBATEL
redaction@syndicomge.ch

Correction

Marie CHEVALLEY

Administration

Rodolphe Michaël BONGIOVANNI
rodolphe.bongiovanni@syndicomge.ch

Pourquoi le mercredi pour la sortie de cette nouvelle publication ?

Car étant factrice, je sais par expérience que les lundis et mardis sont les journées les plus chargées de la semaine. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé que la distribution se fasse le mercredi.

Le comité de rédaction a retenu mon argument. Je vous souhaite une très bonne lecture de ce journal, et j'espère qu'il rencontrera votre intérêt.

Marianne

Vos textes,
vos coups de gueule,
vos étonnements,
vos questions ...

Les thèmes qui vous intéressent trouvent leur place dans nos pages.

Ecrivez à
redaction@syndicomge.ch

 **syndicom**
SECTION GENÈVE

Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève - tél. 022 731 56 66
www.syndicomge.org - info@syndicomge.ch

Rapport

sur l'assemblée extraordinaire de la section du 24 juin 2017

1. Ouverture et salutations - Le président Michel Guillot ouvre la séance à 14h40 en remerciant les participants de leurs présences. Il retire de l'ordre du jour la création d'un Département fédéral des échanges sociaux, déjà traité lors de l'AG du 25 mars et rajoute le point communications: modifications acceptées par l'assemblée.

2. Communications - Le référendum contre PV2020 va aboutir: votation le 24 septembre. Le PDC est également contre, mais pas pour les mêmes motifs. Tous les cantons ont pris connaissance de la liste des nombreux offices postaux menacés de fermeture d'ici 2020. Une véritable hécatombe, 37% des bureaux sont menacés. A ce jour, neuf licenciements ont été prononcés sur le territoire de Genève pour cause de sureffectif. Le 29 juin, l'assemblée du personnel RV devra entreprendre des mesures de lutte.

3. Principe de la CCT obligatoire - Claude Reymond développe les arguments pour modifier le dispositif légal qui préterite les travailleurs en matière de droit du travail. Plusieurs orateurs énumèrent les différentes luttes syndicales, allant de la 1re CCT, des vacances payées, passant par la paix du travail en 1950, à l'obligation de négociation et aux mesures d'accompagnement contestées par la finance et le patronat. Le principe de la CCT obligatoire est accepté à l'unanimité par l'assemblée. La section proposera ce principe au Congrès de syndicom. Claude et Alex Patino le défendront à la CGAS.

4. Modification des statuts de l'USS - Considérant que les femmes sont encore très loin de l'égalité inscrite dans la constitution, Claude propose un correctif transitoire et circonstanciel jusqu'à la complète égalité de la représentativité des femmes dans les instances de l'USS. Il explique comment et quand ce correctif est applicable, permettant aux femmes d'obtenir le même nombre de voix que les hommes pré-

sents à l'assemblée. Ce procédé s'éloigne du principe une personne = une voix qui prévaut en démocratie et suscite quelques discussions. Au vote, ce correctif est accepté avec trois abstentions.

Constatant que certains responsables syndicaux impliqués au Parlement affectent l'indépendance en matière politique de nos organisations syndicales, la section invite toutes les autres à adopter la règle complémentaire suivante:

La préservation de la neutralité du point de vue confessionnel et de l'indépendance en matière politique de l'association exige l'inéligibilité des membres de Législatif ou Exécutif cantonaux et fédéraux à la responsabilité de président-e ou vice-président-e en son sein. Cette résolution est acceptée à l'unanimité.

5. Divers

Bulletin: la section change d'imprimerie et a fait un appel d'offres avec quatre conditions: a) que l'imprimerie ait signé la CCT, b) que le bulletin soit imprimé à Genève, c) pas de sous-traitance, d) que le Secrétaire régional puisse entrer dans les locaux. D'après Pierre Djongandeké responsable de la commission du personnel, le Directeur d'ATAR n'autorisera pas l'entrée des locaux à un secrétaire syndical.

Journal: le remplacement de syndicom le journal par un nouveau magazine décidé par le Comité central questionne Claude qui se demande si ce dernier est habilité à prendre une telle décision. Une demande aux trois juristes qui ont quitté syndicom pourrait nous renseigner. Une collaboration avec d'autres sections pour maintenir une publication permettrait une information de nos membres. Claude propose un format journal en collaboration avec Le Courrier.

Congrès: en coordination avec d'autres sections, Genève proposera de modifier la composition du CC en y incorporant les sections. Dans sa forme actuelle le CC est trop influencé par le Comité directeur. La démocratie n'est plus respectée, les membres ne sont jamais consultés.

Michel Verdon, retraité Secteur logistique

Manifestation et cortège de protestation

Un peu plus d'une centaine de personnes se sont réunies le mardi 9 mai en fin de journée, devant la poste des Pâquis, pour dire NON à la Poste et au désert postal !

La population genevoise n'est pas d'accord avec la politique de restructuration du Géant Jaune et son plan de restructuration !

Un cortège s'est formé, sous bonne garde policière, pour traverser ce quartier bien connu outre Sarine, et qui sera prochainement privé de sa poste, si nous ne faisons rien pour l'empêcher.

Il s'est rendu ensuite en manifestant devant la poste du Mont-Blanc, où les premiers licenciements ont été prononcés ce printemps. Plusieurs prises de parole de Ruth Dreifuss ancienne

Conseillère fédérale, Carlo Sommaruga et Lisa Mazzone du Conseil national, Rémi Pagani Conseiller Administratif de la Ville de Genève, des députés au Grand Conseil et au Conseil municipal, des partis politiques, et de syndicom sont venus compléter ce rassemblement.

Tous ont exprimé le même discours:

NON au désert postal

NON au projet dévastateur du Géant jaune

NON à plus de profit au détriment des places de travail

Le combat continue.

La prochaine étape en juin avec l'annonce de la Poste concernant les fermetures définitives d'offices de poste sur le Canton de Genève.

Et bien sûr, l'assemblée générale du personnel de guichet, qui prendra position sur la ligne à suivre par syndicom, avec très certainement des «contraintes», des blocages de poste ?

Eric Schwapp
Secrétaire régional
Secteur logistique



Photo Demir Sönmez

Eric DECARRO est décédé

le 4 août 2017 dans sa 77^e année

Ce militant syndical du Syndicat des services publics a contribué pendant plus de 50 ans à la transformation du petit monde de la gauche genevoise. A l'initiative du mouvement revendicatif dans ce secteur «40 heures 300 francs» porté par le Cartel intersyndical de la fonction publique, il gagna la confiance des membres de l'Union des syndicats du canton de Genève: devenu son président il impulsa la tenue du congrès de Bellevue qui arrêta des orientations programmatiques d'avant-garde.

Invité par le Comité du Premier Mai en 1990, il y en formulait quelques unes ainsi:

on peut avancer quelques axes:

1. Droit au travail pour tous: création d'emplois correspondant à des besoins sociaux, et non en fonction du profit des entreprises. Le fond de chômage pourrait être utilisé dans ce but.

2. Les besoins élémentaires doivent être satisfaits en priorité: alimentation, habillement, logement, droit à la santé et à l'instruction. Leur satisfaction doit être soustraite au marché si nécessaire.

3. Définition de changements radicaux dans les rapports Nord-Sud pour inverser les logiques désastreuses aujourd'hui dominantes.

Après quatre autres, il concluait:

Le syndicalisme en articulation avec tous les autres mouvements sociaux doit contribuer à restaurer le tissu social et être le lieu d'où chacun s'organise dans le travail, pour y exercer sa responsabilité sociale... et demeurer intransigeant sur le respect

de ses droits - comme l'ont démontré de manière exemplaire les travailleurs de la Tribune de Genève.

Il faisait référence à la grève engagée dans cette imprimerie contre le licenciement du président de sa commission ouvrière et de la section du Syndicat du livre et du papier.

Après quatre semaines de grève, du 20 février au 21 mars 1990, un débrayage de solidarité 900 typographes et imprimeurs, un blocus de l'entreprise et des manifestations dont la plus importante réunit 5000 personnes, les travailleurs de la Tribune ont obtenu la réintégration du délégué élu des travailleurs jusqu'à droit jugé.

Eric, en tant que président de l'USCG, participa chaque jour aux assemblées grévistes en y exprimant des conseils toujours avisés; sa conduite résolue du comité de soutien fut déterminante. De nombreux membres de syndicom, se rappellent de lui comme d'un phare ou d'une boussole, indispensable pour vaincre l'adversité.

Il fut un des rares intellectuels à défendre contre vents et marées, sa classe: celle des prolétaires. Dans son action qui compte plusieurs décennies d'activités, jamais il n'a cherché une récompense ni un merci, il a toujours fait ce qu'il fallait. Faisant face à la maladie, il a su avec courage rester digne jusqu'au bout.

Eric était un homme bon, la classe ouvrière était son amie et nous toutes et tous aussi; il vivra toujours dans nos mémoires.

La cérémonie aura lieu le jeudi 10 août à 14h45 à Saint-Georges.

Le comité de rédaction

syndicom

GEWERKSCHAFT MEDIEN UND KOMMUNIKATION
SYNDICAT DES MÉDIAS ET DE LA COMMUNICATION
SINDACATO DEI MEDIA E DELLA COMUNICAZIONE
SINDICAT DA LAS MEDIAS E DA LA COMUNICAZIUN

Invitation à l'assemblée générale du personnel de Réseau & Vente

Judi 14 septembre 2017 à 19h
Salle de l'amphithéâtre Berenstein
U06 - Place des Grottes 3 - 1201 Genève

- ✓ Suite à l'annonce du 21 juin 2017 de la Poste, ce sont 14 offices de poste sur le Canton de Genève, qui sont menacés de fermeture.
- ✓ Prétextant un manque de productivité, des licenciements ont déjà été prononcés.
- ✓ Dans le cadre de ce démantèlement, il y aura beaucoup d'autres licenciements.

Vous êtes toutes et tous concernés

- ✓ L'assemblée du personnel devra faire un choix:

Ne rien faire ou lutter

- ✓ Membres de syndicom ou pas encore, nous espérons vous voir nombreux à cette assemblée.

Contact

Eric Schwapp
Secrétaire Régional à Genève
Tél. 058 817 19 24
eric.schwapp@syndicom.ch

www.syndicom.ch

Anières

Remise de la pétition

pour le maintien de l'office postal d'Anières au Conseil municipal d'Anières, le lundi 10 avril 2017

L'instance du Conseil municipal étant la seule habilitée à s'opposer aux décisions de La Poste, l'Association « Anières un vrai village, maîtrisons son développement » ainsi que le syndicat syndicom ont remis à Madame Anne Leboissard, présidente du Conseil municipal – devant une trentaine de villageois·e·s – leur pétition forte de 2251 signatures.

Les signataires demandent à leurs élus, représentants de la population, d'être entendus, considérés et défendus face à La Poste, et de prendre toutes les mesures nécessaires contre cette fermeture.

D'autre part, ils font remarquer que les offices postaux de villages alentour – Hermance, Corsier, Collonge-Bellerive, Gy, Choulex, Jussy et Presinge – ont déjà été déjà fermés. Meunier est actuellement dans l'expectative. Les signataires de cette pétition demandent le maintien du service postal intégral, et prient le Conseil municipal de déposer un recours contre la fermeture de l'office de poste d'Anières. Nous profitons de l'occasion pour rappeler la motion acceptée le 16 mars 2017 par le Grand Conseil genevois, qui demande au Conseil d'Etat «(de s'opposer fermement à toute nouvelle fermeture d'offices de poste sur le canton de Genève)». Nous attendons de nos élu·e·s qu'ils soutiennent la demande de la population et nous tenons à remercier syndicom, ainsi que le collectif de Neuchâtel, pour leur aide et leur combat au quotidien.

Pour l'association :
Bernadette Grelly
Ghislain Jacquier



C'est quoi syndicom ?

Ces dernières semaines, en allant sur le terrain à la rencontre des collègues dans le cadre de notre campagne contre la fermeture des offices de poste et après avoir participé à l'assemblée générale du personnel de Réseau et Vente du 29 juin 2017, je me suis rendu compte que beaucoup de nos membres syndiqués ne savent pas réellement ce qu'est syndicom. Et je ne vous parle pas de ceux qui ne sont plus ou pas encore syndiqués. Visiblement, il y a beaucoup de préjugés.

Une explication s'impose. Commençons par le début.

syndicom n'est pas une assurance

En fait, syndicom est une association de personnel, un syndicat. Si on se réfère au dictionnaire : un syndicat, c'est une organisation destinée à représenter les intérêts d'un groupe de personnes. (En particulier), organisation de défense des intérêts professionnels, catégoriels ou de classe, principalement chez les salariés.

syndicom est un collectif

syndicom est constitué par ses membres cotisants. Ces derniers sont les véritables « patrons » du syndicat, au sens propre du terme. syndicom fonctionne sur une base démocratique. Autrement dit, ce sont les membres qui ont le **pouvoir** de décision, lors des différentes assemblées (congrès, assemblée générale de section, assemblée des délégués, assemblée de secteur ou de personnes).

Les professionnels du syndicat ne sont pas tenus de prendre des décisions en lieu et place des membres et c'est très bien ainsi.

En revanche, si les membres ne se déplacent pas pour participer aux assemblées, ne s'informent pas et ne s'impliquent pas dans la vie du syndicat, c'est toute l'organisation qui est face à un problème.

Prenons un exemple concret :

Une catégorie de personnel fait face à une situation difficile, cela pourrait être des facteurs ou une situation très actuelle avec

les collègues de Réseau Vente. Les membres de syndicom qui font face à des problèmes (pression, menaces, licenciement) doivent prendre contact avec le syndicat (section ou professionnels). En effet, nous ne sommes pas des devins. La Poste n'informe pas syndicom de ses agissements.

Chers collègues, si vous n'informez pas votre syndicat de la situation que vous vivez sur votre place de travail, syndicom ne pourra pas intervenir pour des cas individuels ou collectifs.

Lorsque l'on se trouve face à un cas collectif (problème au niveau d'une RDC ou d'une catégorie de personnel). Syndicom convoque une assemblée de personnel.

Ce sont les personnes participant à cette assemblée qui ont le pouvoir de décision pour notre organisation syndicale.

Si ces dernières estiment nécessaire de prendre des mesures de lutte, impliquant des arrêts de travail, elles en ont le droit et elles peuvent de ce fait mandater le syndicat pour mettre en œuvre ces mesures.

Certains collègues me répondront que l'on ne peut pas faire la grève à La Poste et en règle générale en Suisse. C'est faux. Le droit de grève est inscrit dans la Constitution suisse. Donc, **oui, on peut !**

Par contre, il y a quelques règles à respecter.

C'est une assemblée du personnel concerné qui a la prérogative de prendre une telle décision. De plus, il faut qu'un certain nombre de collègues participe à l'assemblée. En effet, si seulement 10 collègues participent sur 100, l'assemblée ne sera pas légitimée.

En revanche, si au moins un quart ou un tiers des collègues concernés participent, le quorum est atteint.

Avant d'en arriver à des arrêts de travail, **il faut commencer par établir un cahier de revendications**. Le ou les objectifs à atteindre.

Il y a de nombreuses possibilités pour faire pression sur une entreprise. Mais si après avoir discuté avec les responsables, aucune solution satisfaisante n'a été trouvée, tout devient possible.

Si finalement, après avoir tout essayé, une assemblée du personnel décide de mandater le syndicat pour **organiser** des mesures de lutte, celui-ci met tout en œuvre pour atteindre le but fixé par l'assemblée.

Et toutes les personnes présentes à l'assemblée devront faire le maximum pour convaincre le plus grand nombre de collègues de soutenir les mesures votées.

C'est le principe du collectif.

Celui qui lutte peut perdre, mais celui qui ne lutte pas a déjà perdu.

Michel Guillot
Président de la section

Luttons pour nos guichets de poste !

La pétition que les collègues des guichets ont signée cet hiver, contre le démantèlement des offices de poste, a été remise à la direction. Cette dernière n'a pas voulu croire que plus de 2000 signatures avaient été réunies.

Le responsable du personnel a demandé des preuves, alors syndicom leur a montré les feuilles, en masquant les noms, afin de leur prouver que la majorité des collègues travaillant aux guichets ne voulaient pas être sacrifiés sur l'autel de la rentabilité, du bénéfice financier.

Notre section a organisé plusieurs manifestations sur Genève afin de combattre ce démantèlement.

La lutte se poursuit et deviendra plus dure. Pour la mener à bien, vous pouvez nous aider en

- diffusant auprès de vos proches, vos commerçants, vos clients, la pétition «Pour le maintien des offices de poste». Pour vos clients, toujours en dehors de vos horaires de travail, et jamais derrière votre guichet ;
- nous communiquant vos coordonnées privées afin d'être plus réactifs ;
- participant le plus nombreux possible aux actions sur le terrain ;
- étant présents lors des assemblées du personnel de Réseau vente organisées par syndicom ;
- nous signalant tout ce que vous savez concernant le réseau ;
- interpellant les politiques dès que l'occasion se présente ;
- ne baissant pas les bras ;

- étant convaincu qu'on ne peut pas gagner cette bataille tout seul, et qu'il n'y a que le collectif qui peut sauver nos places de travail.

Nous voulons gagner du temps, nous voulons que les politiques et les Suisses se prononcent sur le rôle du service public.

Nous savons que les clients ont besoin de notre savoir-faire.

Nous savons que si le personnel des agences postales (épiceries, pharmacies, cafés...) devait endosser notre chemise jaune, alors nous, employés des guichets de poste, ne serions plus le cœur du métier.

Alors, la riposte sera cinglante.

Vous, mes collègues, restez dignes, restez fiers, de tout ce que vous accomplissez au quotidien.

Si vous êtes convaincus que vous êtes le cœur du métier de La Poste, alors engagez-vous avec nous et luttons à nos côtés.

**Engagez-vous :
il en va de la pérennité
de nos guichets et
de nos places de travail !**

Odile Gainon
Secteur logistique

Fin des négociations salariales

Grâce à la fermeté de syndicom, des résultats positifs pour toi !

Les négociations salariales sont terminées. Des résultats concrets réjouissants ont été obtenus notamment pour les jeunes et les employé·e·s à temps partiel.

Les négociations salariales avec La Poste ont été rudes, mais le résultat final est positif :

- versement unique de 400 francs
- augmentation de 0,4 % de la part de cotisation de l'employeur à la caisse de pensions
- mesures salariales individuelles de 0,4 %

Combien je reçois ?

Echelon de fonction 3, pour un taux d'occupation à 100 % : entre 625 et 950 francs de plus (versement unique de Fr. 400 + Fr. 225 de cotisations LPP supplémentaires + Fr. 325 au maximum de mesure salariale individuelle).

Comment calculer mon augmentation salariale individuelle ?

syndicom propose un modèle de calcul et invite les employé·e·s et les supérieur·e·s hiérarchiques à s'y référer : www.syndicom.ch/cartesalaira

Multiplions nos forces

Ces négociations ont montré une fois de plus qu'il est primordial que nous devenions encore plus forts. Le premier pas est d'adhérer à syndicom.

www.syndicom.ch/membre

Ton secrétariat régional te donnera volontiers plus d'informations

Abonnez-vous au Courrier

pour garantir autrement un espace d'expression et d'opinions
pour assurer un contact essentiel avec l'actualité régionale

Groupement et Amicale des retraités Poste & Télécom de Genève

Je présume qu'il n'est pas inutile de temps à autre de présenter notre groupement qui se veut dynamique et convivial. Un groupement important autant par la quantité de ses membres que par la diversité de son programme.

Les aînés d'aujourd'hui n'ont plus ou pas l'impression de ne plus faire partie de la société active et pour certains d'entre eux désirent participer pleinement encore aux problèmes les concernant, ainsi

qu'aux décisions politiques et syndicales engageant l'avenir de notre système social. Ce groupement, qui a vu le jour en 1943 et qui voulait rassembler au sein d'une amicale, les retraités de la Poste et des Téléphones se porte bien (merci pour lui !). Son premier président fût François Magnin, issu de la poste, en 1943 Les autres collègues qui ont par la suite repris le flambeau de cette collectivité ont certainement dû être animés d'une flamme militante. Pour que ce groupement puisse perdurer, il faut qu'il reste attractif. Diverses activités sont au programme de ce dernier : courses pédestres, une sortie annuelle en car en France voisine ou en Romandie,

des assemblées mensuelles et bien entendu une assemblée générale qui ont lieu au jardin des îles à Colladon 5 où l'infrastructure se prête parfaitement à nos réunions.

Tout se déroule en bonne intelligence et dans une ambiance amicale, ce qui ne nous empêche pas de rester vigilants, de participer à diverses manifestations (actuellement contre les fermetures d'offices postaux), de récolter des signatures, de participer à l'envoi de notre bulletin de section etc.

La motivation et la fidélité constituent le ciment de la pérennité de notre groupement.

Michel Meylan, Président

La Poste nous mène en bateau !

Ça suffit, nous en avons plus qu'assez des moqueries incessantes du géant jaune

Depuis maintenant de nombreuses semaines, La Poste informe la population de la liste des offices qui vont rester comme celle que l'on connaît encore maintenant, avec tous les services qu'elles proposent par un personnel qualifié, au bénéfice d'une CCT. Mais attention cette liste, fait fi de tous ce qui est en train de se mettre en place actuellement avec les citoyens utilisateurs des services postaux. Même plus encore le géant jaune, fais mine de dialoguer avec les gouvernements cantonaux entre autre, mais la politique du fait accompli lui sied mieux. En effet, dans cette espèce de dialogue à sens unique La Poste impose ses vues va beaucoup trop loin et beaucoup trop vite. Lorsqu'elle remet une liste à un parlement cantonal, la marge de manœuvre du gouvernement en question n'est que chimère ! La Poste a déjà pris la décision de transformer au moins 7 offices sur 10 en agences postales, et les choix émis par les parlements ne sont que peu pris en considération.

- *Jusqu'à quand* allons-nous baisser la tête et ne rien dire ?
- *Jusqu'à quand* allons-nous nous isoler dans notre coin du pays chacun chez soi et attendre que l'office ferme ?

- *Jusqu'à quand* n'allons-nous rien faire ?

Se poser la question c'est peut-être y répondre, nous devons par tous les moyens mis à notre disposition élaborer une stratégie commune afin que dans chaque coin de notre pays la population, les politiques, et le personnel de la poste s'unissent afin de faire cesser cet énorme démantèlement !

Du temps il ne nous en reste plus beaucoup, par contre de l'énergie nous en avons encore et nous devons nous unir afin de faire cesser la politique faite par Madame Ruoff et ses sbires depuis maintenant beaucoup trop longtemps.

Voici une citation que pourrait dire le géant jaune: *«Donner pour vrai ce que l'on sait être faux, nier ce que l'on sait être vrai dans l'intention de tromper !»* C'est semblé-t-il la politique menée par La Poste, depuis de nombreux mois.

La population de notre pays est avec nous on le constate en lisant la presse de ses dernières semaines, profitons de cette cote afin de faire capoter le démantèlement du réseau postal. Voici quelques petites citations qui devraient nous motiver :

- il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre ;

- il n'y a pire aveugle que celui qui ne veut pas voir ;
- il n'y a pire eau que l'eau qui dort.
- C'est dur d'échouer, mais le pire c'est de ne jamais avoir essayé de réussir.

C'est pourquoi tous ensemble nous pouvons et devons continuer notre pression sur le géant jaune afin de sauver un maximum d'offices de poste dans tout le pays.

Mobilisons-nous, avec nos familles, nos amis, nos collègues, et c'est tous ensemble que nous arriverons à nous faire entendre et sauver vos emplois, votre avenir et celui de vos proches.

Encore deux petites citations :

- Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal mais par ceux qui les regardent sans rien faire.
- Le syndicat c'est fait pour donner raison à des gens qui semblent avoir tort !

Alors agissons et nous sortons gagnants tous ensemble.

Elisabeth Di Blasi
Secrétaire régionale Sion

Collaboration avec Le Courrier

pour suppléer à l'abandon du journal du Syndicat

L'assemblée extraordinaire du 24 juin a décidé de s'opposer à la suppression du journal fédératif et aux effets d'une mesure non statutaire, en demandant un avis de droit et en prenant des mesures conservatoires.

Vous tenez dans les mains une publication alternative: un journal fait du lien, permet la contradiction et favorise le débat. Nous espérons le publier jusqu'au prochain congrès de syndicom: les sections de langue française ont été informées de cette démarche et il leur a été proposé une collaboration pour les prochaines éditions - **déla rédactionnel: 30 août 2017.**

Une Rédaction commune pourrait être instituée pour les 3 ou 4 parutions jusqu'à la fin de l'année, de 4 ou 8 pages, dont cer-

taines seraient dédiées, en tout ou partie, à une section particulière ?

Selon l'intérêt des Romands et leurs entités collectives - en mettant **en commun** les ressources utilisées jusqu'à présent pour leur propre publication locale ainsi que les adresses de leurs destinataires - on disposerait d'une Tribune syndicom et syndicale imprimée à 20'000 exemplaires, «enveloppée» dans un quotidien...

Claude Reymond
membre de syndicom

Date: 25 juin 2017 à 17:22:28
redaction@lecourrier.ch, pub@lecourrier.ch
Mesdames, Messieurs,
chers et chers collègues,
Je suis mandaté par l'assemblée extraordinaire de la section syndicom-Genève qui s'est tenue le samedi 24 juin 2017 pour vous proposer une collaboration exceptionnelle, avec une possible répétition élargie.

CONTEXTE

La direction de syndicom a décidé de mettre un terme à la publication *syndicom le journal*, lequel serait remplacé d'une part par une news électronique adaptée aux diverses catégories de ses affilié-e-s et d'autre part avec un magazine bimensuel (dont le contenu n'est pas défini).

Bien que la pluralité des plumes n'était pas très abondante dans le journal, qu'il y sévissait une «légère» censure et que les communications n'y étaient pas toujours représentatives, plusieurs sections ont déjà protesté contre la suppression d'un outil fédérateur: les instances genevoises de syndicom considèrent la perte du titre en Suisse romande comme une grave entrave aux capacités de mobilisation et de résistance dans le secteur.

L'assemblée a estimé que tous les membres ne sont pas en mesure de se procurer les news promises par la centrale puisque nombreuses sont encore les personnes qui n'ont pas un accès à internet ou ne possèdent pas d'ordinateur ou appareil pour se connecter. Dès lors, l'unanimité s'est faite sur la proposition de tenter une collaboration avec Le Courrier pour

- suppléer à la disparition de l'imprimé;
- affecter les ressources et les contenus dédiés au bulletin de section à une Tribune alternative - pour créer un espace d'expression dont l'accès serait également proposé aux autres sections latines de sections affiliées du syndicat de la communication et des médias en les incitant à se joindre à la collaboration envisagée.

HYPOTHESE avec édition élargie

Aux 12/16/20 pages ordinaires du Courrier imprimées à 9600 exemplaires sont ajoutées les 4 pages de La Tribune (se suivant, mais placées au mieux dans celle de l'édition par la rédaction du Courrier), et cette édition serait distribuée également aux 1600 membres de la section, plus à 400 autres destinataires politiques.

SOUSTRACTION des doublons de destinataires Evidemment le développement durable et l'économie de matières premières commandera de réduire le nombre d'impressions au strict nécessaire de la collaboration: Le Courrier retirera dans son lot d'abonnés les destinataires annoncés par la section.

SPECIFICITE du numéro ZERO

Nous n'aurons sans doute pas assez de matière pour occuper 4 pages de journal: il conviendra de faire un édito spécifique expliquant la collaboration avec Le Courrier. S'il est possible de la conclure rapidement, alors une page spéciale de mobilisation deviendrait un vrai «plus». En effet des moments d'organisation seront proposés aux travailleurs de certains offices de poste menacés, et alors le numéro zéro pourrait prendre la forme d'un «ordre de marche».

POSSIBLE ADAPTATION des numéros suivants La diffusion du numéro ZERO au sein de syndicom et du mouvement syndical devrait permettre de déclencher des sympathies, et un intérêt à élargir l'expérience avec l'apport de contenus d'autres sections de syndicom; mais aussi de syndicalistes ou de faitières syndicales cantonales. Selon la nature de ces dernières, nous devons alors envisager de modifier quelque peu le titre, avec par exemple «Tribune de la communication syndicale».

Service des membres

Dès le 1^{er} septembre, syndicom étend ses horaires et simplifie les points d'accès de contact.

UN seul numéro de téléphone
058 817 18 18

UNE seule adresse email
info@syndicom.ch

UNE seule adresse postale
syndicom - rue Pichard 7, 1003 Lausanne

Nouvel horaire

Lundi - Mercredi - Vendredi
8h30 à 12h et 13h30 à 17h

Mardi
8h30 à 17h (non-stop)

Jeudi
8h30 à 12h et 13h30 à 18h30

Votre section

Le bureau de la section sera fermé du 01-08 au 30-09-2017. Pour les cas individuels, joindre le secrétariat régional au 058 817 19 27 (dès le 1^{er} septembre 058 817 18 18). Vous pouvez contacter la section à l'adresse info@syndicomge.ch Nous vous souhaitons un bon été.

Réseaux sociaux



@syndicomgeneve

Assemblée générale du groupement et amicale des retraités

Poste et Télécom Genève, 8 mars 2017

Le président Michel Meylan a le plaisir de saluer une nombreuse assemblée et adresse la bienvenue aux invités Bernard Failletaz et Alain Michaud, Vaud Poste, Gabriel Cuany et Adrien Mercier de l'Arc jurassien, André Burki et Pierre Savary du groupement des retraités de Fribourg, Eric Schwapp, secrétaire régional, et Michel Guillot, président de la section syndicom Genève.

Le président Michel Meylan doit excuser Roland Gutmann, président du GI national des retraités, et Jean-François Donzé, retenu par un mandat politique. Il souligne que ce 8 mars est la journée internationale pour le droit des femmes. Avec une pointe d'humour dont il a le secret, Michel n'a pu s'empêcher de parodier la mésaventure arrivée à notre conseillère nationale Céline Amaudruz.

Dans son rapport, le président constate que le refus de la caisse unique et d'AVS+ ne font que démanteler nos acquis sociaux, et ce n'est pas la réforme prévoyance 2020 qui rendra leur dignité aux 530'000 personnes de ce pays qui vivent en des-

sous du seuil de pauvreté. Les citoyens se sont fait berner par les lobbies des pouvoirs économiques et financiers, qui dictent leur loi aux parlementaires élus par le peuple et censés défendre les intérêts de la population. 1200 emplois sont menacés par la fermeture de plusieurs centaines d'offices de poste. Le syndicat avec l'appui des partis de gauche doit combattre ce démantèlement du réseau postal.

Michel remercie tous les membres du comité pour leurs précieuses collaborations ainsi que tous les collègues qui assistent régulièrement à nos diverses activités. José-Ramon Gonzalez est candidat pour remplacer Michel Meylan au comité national du GI des retraités. Une minute de silence est observée en mémoire des seize collègues décédés en 2016.

Jean-Jacques Lude, trésorier, a le plaisir de présenter des comptes équilibrés et il souligne le beau geste d'Amélia Christinat qui, quelque temps avant son décès, a fait un don de 500 francs au groupement. Le comité 2017 est élu à l'unanimité: Mi-

chel Meylan président, Lucien Loutenbach vice-président, Jean-Jacques Lude trésorier, Michel Verdon secrétaire, José-Ramon Gonzalez membre du GI national, Armin Knopf membre, Tina Tirily voyages, Rose-Marie Pulfer, aidée par Michel Gabriel et André Caruso, visites des malades. Pour contrer la politique de La Poste, qui veut supprimer 600 à 800 offices de poste, Eric Schwapp envisage d'organiser des pauses de protestation ou des blocages d'offices, comme le syndicat l'a déjà fait au début des années 2000. Sur les 58 bureaux de la région Genève-Nyon, près de 30 sont menacés de fermeture, ce qui se soldera par environ 200 licenciements sur Genève.

Les négociations salariales 2017 ont été suspendues, syndicom ayant refusé les «peanuts» offerts par la Poste. La productivité à outrance est couramment utilisée pour faire pression sur le personnel de PostMail et certains responsables ne respectent pas la CCT.

Les différents invités apportent les salutations de leurs groupements res-

pectifs. Bernard Failletaz dénonce la frilosité de syndicom, Alain Michaud désapprouve la soumission de nos parlementaires aux lobbies de la finance.

Est-ce que la commission chargée de la nomination du nouveau président de syndicom a suffisamment prospecté pour proposer le meilleur candidat, s'interroge Gabriel Cuany.

Des avis de licenciement ont déjà été annoncés à Fribourg, le groupement d'André Burgy a publié une lettre de lecteurs dans La Liberté. Pierre Savary souhaiterait que les diverses associations de retraités unissent leurs efforts pour améliorer les conditions des retraités de ce pays.

A 12h, le président clôt cette vivante assemblée en invitant la nonnante de participants à l'apéritif offert par le groupement.

L'excellent repas concocté par la brigade de Monsieur Hutin a permis de poursuivre la journée dans la convivialité et la bonne humeur.

Michel Verdon
retraité Secteur logistique

Michel Roggo photographie avec talent et profondeur les eaux douces du monde entier. Sublime

«Mon moteur, c'est la curiosité»

Dans le lac Kourile, en Russie, des millions de saumons rouges viennent se reproduire et mourir. De quoi attirer de nombreux ours. Michel Roggo a pu immortaliser leurs pêches grâce à un appareil télécommandé.

DIANE
DESCHENAUX



BIO EXPRESS

Famille
Né le 13 septembre 1951 à Fribourg où il a grandi. Son père, Pius, travaillait au Département fédéral des transports de l'époque, et sa mère, Marie, était vendeuse. A un grand frère et une grande sœur. Veuf. Habite au centre-ville de Fribourg.

Formation
A enseigné les sciences naturelles au Cycle d'orientation de Guin durant quinze ans. A été pendant trois ans directeur adjoint du Musée d'histoire naturelle de Fribourg. Est devenu photographe professionnel à trente ans.

Hobby
«Les gens pensent souvent que c'est mon travail. Mais mon hobby, c'est la pêche à la mouche!» SSC

STÉPHANIE SCHROETER

Photographie ► Il nous donne rendez-vous au Musée d'histoire naturelle de Fribourg. Un lieu qu'il connaît bien puisqu'il en a été, trois ans durant, le directeur adjoint. C'est ici que Michel Roggo présente, depuis le mois de juin et jusqu'en janvier prochain, *Aqua*. L'exposition dévoile des centaines d'images retraçant sept années de voyages à travers le monde. Des périples qui l'ont mené de la Singine au Brésil en passant par l'Antarctique. L'étonnement, la curiosité, le plaisir de la découverte sont, chez lui, toujours intacts. Devant l'écran géant de l'exposition, celui qui a publié ses photographies dans de prestigieux magazines a les yeux qui brillent, comme un enfant qui découvre pour la première fois la mer. Les eaux douces en l'occurrence. Ses préférées, celles dans lesquelles il aime barboter depuis plus de trente ans. De cette spécialité, il a créé une sorte d'éloge de la lenteur et de la beauté aquatique. Hypnotique. Et tout simplement magnifique.

Pour quelles raisons un enseignant devient-il, à plus de trente ans, photographe professionnel? Je vivais quelque part au bord d'une forêt en Singine. Un copain, un jour, m'a donné un appareil photo avec un immense téléobjectif afin que je prenne des images de chevreuils. Comme je suis un homme poli, j'ai accepté.

La photo, à la base, ce n'était pas votre truc?

Je n'avais aucun intérêt pour cela. Je faisais de la musique. Je faisais aussi de la peinture et j'ai même été caricaturiste pour les *Freiburger Nachrichten*. Je voulais faire les beaux-arts. J'ai étudié la géologie et la minéralogie, ici au sous-sol du Musée d'histoire naturelle. Afin de gagner un peu d'argent, j'ai enseigné quelques mois. Bizarrement, cela m'a plu et je suis devenu instituteur. Mais l'intérêt a diminué après une quinzaine d'années et j'ai compris que je ne voulais pas faire ce métier toute ma vie. J'ai commencé la photographie et tout est allé très vite.

Vous êtes donc devenu photographe un peu par hasard? Oui, un peu. Il m'a fallu longtemps pour réaliser que j'ai un

don pour voir les images. Il y a deux aspects dans la photographie: le créatif et la technique. On peut apprendre seulement l'un des deux. Et si on ne voit pas les images, on ne peut pas photographier. Il faut quand même quelque chose en plus. J'ai commencé la photo à trente ans et, à trente-cinq ans, je publiais dans des magazines comme *Geo*.

Pourquoi l'eau douce?

J'ai toujours été attiré par l'eau. Je pratique la pêche à la mouche et j'ai réalisé que je ne savais rien de ce qu'il se passait sous l'eau. Très vite, j'ai découvert que c'était très beau avec les rayons de soleil, les vagues. Je ne fais aucune photo en utilisant un flash. C'est plus difficile, mais si on est ca-

pable de le faire, on peut capter la magie de la lumière naturelle sous l'eau.

«En Suisse, la nature comme les cours d'eau souffrent un peu»

Michel Roggo

Vous aimez particulièrement les ours. Pourquoi?

J'ai commencé ce métier en photographiant des saumons en Alaska. C'est pour ça que je connais les ours. Ils n'ont aucun secret pour moi. Je comprends leur langage. Quand je sens qu'ils ne sont pas à l'aise, je

pars. En principe, ils acceptent ma présence. Mais il ne faut pas être naïf. Un photographe japonais que j'avais rencontré a été tué. Je me suis toujours senti en sécurité.

Comment avez-vous choisi les régions où vous avez réalisé une cinquantaine de voyages ces sept dernières années?

J'avais quand même 25 ans de photographie en eau douce derrière moi. J'avais donc un bon réseau. J'ai commencé sans trop réfléchir. Je ne me suis également pas trop posé la question de savoir comment j'allais financer ce projet...

Et alors, comment avez-vous financé vos voyages?

J'ai essayé d'obtenir des soutiens de fondations et autres, mais je

n'ai jamais reçu un centime. J'ai tout simplement commencé mes voyages. Je publie beaucoup et j'accepte des mandats qui paient bien afin de réinvestir dans d'autres voyages. Ils sont souvent très coûteux car il faut des guides, des avions, etc. Ce ne sont pas des voyages *all inclusive* en Turquie! Des copains m'ont aussi souvent accompagné et jouaient les assistants. Ils vivaient ainsi des expériences assez uniques.

Et vous, quelle est votre plus belle expérience?

Ce sont les extrêmes. Comme la forêt vierge, ou le Groenland et l'Antarctique car tout est blanc. Ma plus belle expérience sous l'eau, c'était le Pantanal qui est un jardin d'Eden aquatique. Et au niveau des plus belles rencontres, ce sont les ours.

Avez-vous encore une destination de rêve?

Il existe un petit lac en Antarctique. Il mesure 60 mètres de profondeur. Au fond, l'eau est à 25 degrés et elle est à moins 2 en surface. C'est le lac Vanda. Il est très compliqué d'obtenir la permission pour s'y rendre. J'ai rencontré deux guides qui seraient d'accord de m'y accompagner. L'un d'entre eux a 75 ans et a déjà nagé dans ce lac, ce que j'aimerais aussi faire! Je ne sais pas si ce rêve est très réaliste. Mais si on n'a plus de rêve, on est mort.

Et la Suisse?

La Suisse est assez petite. La nature souffre un peu. Tout comme les cours d'eau. Certains endroits sont très beaux, mais ils sont peu nombreux. I

PLONGÉE EN SOLITAIRE DANS DES EAUX ENCORE INEXPLORÉES



«Lorsque je suis devenu photographe, je me suis rapidement spécialisé dans la photographie subaquatique dans l'eau douce. J'avais développé un système doté d'une télécommande me permettant de prendre des images sous l'eau depuis le bord. J'ai procédé ainsi durant vingt-cinq ans. Je vivais de la photographie subaquatique sans jamais entrer dans l'eau et ça, personne ne le croyait! Et puis, en 2012, des Russes m'ont invité au lac Baïkal. C'est le plus profond et le plus grand lac de la planète. Faire des photos avec une perche depuis un bateau était difficile. J'ai alors appris à plonger et j'y suis allé. Depuis, je plonge. J'ai aussi commencé à pratiquer le snorkeling qui me plaît beaucoup. Je n'ai pratiquement plus jamais utilisé mon système à télé-

commande. J'ai un immense plaisir à entrer dans l'eau et à la sentir. J'expérimente d'autres sensations, d'autres dimensions ainsi que l'apesanteur. Je peux rester des heures sous l'eau même si je ne peux pas toujours y aller notamment quand je photographie des ours. Si je le faisais, ils m'attaqueraient immédiatement. Je me réjouis car je vais prochainement au Canada dans un lac où personne n'a jamais plongé. Je serai tout seul pendant cinq jours. Le masque est donc mon outil de travail. J'essaie aussi d'élargir mon horizon, et j'ai pris, il y a quelques semaines, un cours de plongée en apnée. Le moteur d'un photographe c'est la curiosité, et c'est peut-être pour cela que j'aime l'eau douce, car nous sommes très peu nombreux à le faire.» SSC

Le Fribourgeois Jean-Nicolas Marti est chef de délégation du CICR

Des «réserves d'otages» au Mali



Le Mali reste toujours le théâtre d'opérations militaires des forces étrangères. KEYSTONE



SEVAN PEARSON

Afrique ▶ Presque six ans de captivité pour le Sud-Africain Stephen McGown. Il est désormais libre. Le groupe al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), qui le retenait depuis son enlèvement, vient récemment de le relâcher.

Cette heureuse issue ne doit pas faire oublier les difficultés auxquelles continue d'être confronté ce pays. Certaines parties de la région sont désor-

mais désertées par de nombreuses organisations d'aide humanitaire et le CICR est l'une des rares à continuer à assurer une présence sur place. Entretien avec Jean-Nicolas Marti, le chef de délégation du CICR au Mali.

En tant que chef de délégation du CICR, quel est votre rôle sur place?

Jean-Nicolas Marti: Mon travail quotidien consiste à établir et maintenir de nombreux contacts: avec les équipes et les chefs de base sur le terrain, avec les autorités, avec les militaires, les groupes armés, la société civile, les autres organisations humanitaires, l'ONU, etc. Par ailleurs, les conflits débordant souvent les frontières, il est important de collaborer étroitement avec les autres délégations du CICR dans la région, par exemple en Mauritanie, au Niger et au Burkina Faso. Et bien entendu, j'assume la coordination avec le siège de notre organisation à Genève.

Quelle est l'action du CICR sur place?



«Cette situation rend l'accès à certaines régions compliqué»

Jean-Nicolas Marti

Nous assurons le mandat originel de l'organisation, à savoir la protection et l'assistance aux personnes touchées par le conflit armé. Au Mali, le CICR mène une opération d'envergure grâce à ses cinq centres (Bamako, Mopti, Gao, Tombouctou et Kidal). Sur place, des équipes chirurgicales opèrent des blessés de guerre pratiquement tous les jours. Par ailleurs, nous rendons visite à des détenus ayant été appréhendés soit par les forces armées maliennes ou internationales, soit parfois par des groupes armés, notamment dans le nord du pays. Le statut spécial d'intermédiaire neutre et reconnu comme tel par les parties au conflit permet au CICR ce rôle particulier de dialogue confidentiel dans le but d'améliorer la protection des victimes.

A quelles difficultés fait face l'organisation?

Les obstacles à l'action du CICR ne sont pas spécifiques au Mali. Que ce soit au Yémen, en Afghanistan ou au Sahel, notre organisation doit gérer les questions

de sécurité et d'accès. Sur le premier point, nous devons être très vigilants en tant qu'humanitaires. Un certain nombre de groupes criminels constituent des «réserves d'otages» et visent particulièrement les Occidentaux. Cette situation sécuritaire difficile rend l'accès à certaines régions compliqué. Ainsi, nous n'avons pas de délégués issus de pays occidentaux basés en dehors de la capitale Bamako. Lorsque je me rends dans d'autres villes du Mali, je ne peux pas en sortir et encore moins me rendre dans les campagnes. Ces contraintes demandent une grande capacité d'adaptation.

Concernant le conflit actuel, où en sont les négociations de paix?

Il n'y a pas à ce jour de négociations officielles avec les groupes dits non signataires. Pour l'instant, mettre en œuvre l'accord d'Alger de 2015 entre le gouvernement et les groupes signataires prend déjà beaucoup de temps et d'énergie. Et son application s'avère difficile. I

Séisme de 6,5

Chine ▶ Un tremblement de terre d'une magnitude de 6,5 sur l'échelle de Richter a frappé hier la province du Sichuan, dans le centre de la Chine. Au moins cinq personnes sont mortes. Environ 130 000 maisons ont été endommagées.

Les autorités sichuanaises ont indiqué que cinq personnes avaient été tuées et une soixantaine d'autres blessées, dont 30 sont dans un état grave. D'après *Le Quotidien du Peuple*, toutes les personnes décédées étaient des touristes. Le Gouvernement chinois craint une centaine de morts et des milliers de blessés.

L'épicentre du séisme a été localisé dans un secteur isolé et montagneux, peu peuplé, à 200 km environ au nord-ouest de la ville de Guangyuan, à une profondeur de 32 km, rapporte l'institut américain de géophysique USGS. La secousse a été ressentie jusqu'à Chengdu.

L'administration locale a précisé que le séisme s'était produit dans la Préfecture rurale de Ngawa, où vivent de nombreux éleveurs pratiquant le nomadisme. Le parc naturel de Jiuzhaigou, destination touristique prisée, est situé dans le même secteur. **ATS**

YÉMEN

TROIS SOLDATS TUÉS

Trois soldats yéménites ont été tués et neuf autres blessés hier dans un attentat-suicide. Un kamikaze d'al-Qaïda a visé une position nouvellement installée à Loder dans le sud du Yémen, ont indiqué des responsables. **ATS**

FRANCE

STÈLE PROFANÉE

Une stèle érigée à Lyon «a été profanée», a annoncé l'Association des filles et fils de déportés juifs de France. Ce monument célèbre la mémoire des 44 enfants juifs et 7 adultes déportés après la rafle d'Izieu en 1944. **ATS**

VOLKSWAGEN

JUSQU'À 10 000 EUROS

Volkswagen (VW) a annoncé qu'il proposerait des primes pouvant atteindre 10 000 euros (11 376 francs) aux automobilistes qui abandonneront leurs vieux véhicules diesel au profit de nouveaux modèles de la marque. **ATS**

Construction d'un mur

Turquie ▶ La Turquie a entamé la construction d'un «mur de sécurité» à sa frontière avec l'Iran, a déclaré hier le gouvernorat de la province d'Agri (est). Des photographies publiées sur son site montrent le déplacement de blocs de béton mesurant deux mètres de long sur trois de haut et pesant sept tonnes chacun.

«Le gouverneur d'Agri, Süleyman Elban, s'est rendu sur le site où a démarré la construction d'un mur de sécurité à la frontière pour examiner les travaux», a affirmé le gouvernorat dans un communiqué. Les autorités turques avaient annoncé

en mai la construction de ce mur de 144 km de long pour empêcher notamment les mouvements transfrontaliers des membres du Parti des travailleurs du Kurdistan, une organisation classée «terroriste» par Ankara et ses alliés occidentaux. Les deux pays partagent une frontière d'environ 500 km.

La Turquie a déjà entamé en 2015 la construction d'un mur à sa frontière avec la Syrie pour empêcher toute intrusion des djihadistes du groupe Etat islamique et les traversées illégales. En juin, 690 km de mur avaient déjà été construits sur les 828 km prévus. **ATS**

La Corée du Nord peut le faire

Bombe nucléaire ▶ La Corée du Nord a réussi à miniaturiser une bombe nucléaire pour l'embarquer sur l'un de ses missiles intercontinentaux. Ces conclusions secrètes du renseignement américain ont été révélées hier par le *Washington Post*.

Cette capacité marquerait une avancée significative pour la Corée du Nord qui deviendrait ainsi une puissance nucléaire à part entière, souligne le quotidien américain. Il a eu connaissance d'un rapport confidentiel achevé le mois dernier par l'agence américaine de renseignement militaire. **ATS**

Jacob Zuma reste en sursis

Afrique du Sud ▶ Le Parlement sud-africain a rejeté hier par 198 voix contre 177 la motion de défiance déposée par l'opposition contre le président Jacob Zuma. C'est la neuvième fois que ce dernier, au pouvoir depuis 2009, survit à une telle motion.

Mais pour la première fois, les députés se sont prononcés à bulletins secrets, et non plus par un scrutin public. Ouvrant les débats, Mmusi Maimane, le chef de l'alliance démocratique (opposition), avait appelé les parlementaires à «avoir le courage» de l'évincer. «Je vous implore de

donner la priorité au peuple d'Afrique du Sud et de voter pour destituer aujourd'hui Jacob Zuma», avait-il dit.

Au nom du parti présidentiel, la vice-présidente du groupe parlementaire de l'ANC, Doris Dlakude, a répliqué que cette motion était une tentative de prise du pouvoir de l'opposition et a appelé ses troupes à la rejeter «avec le mépris qu'elle mérite».

Pour parvenir à ses fins, l'opposition devait rallier les voix de 50 des 249 élus de l'ANC, le parti au pouvoir. L'opposition comptait sur le vote à bulletins

secrets pour rallier des députés de la majorité. Seule une trentaine d'entre eux ont franchi ce pas, insuffisant pour pousser Jacob Zuma vers la sortie.

Les députés de l'ANC ont donné libre cours à leur joie à l'annonce du résultat. Pour la quatrième fois depuis 2015, Jacob Zuma a donc réussi à limiter la contestation interne et à conserver son poste, malgré les scandales de corruption, la récession et le chômage record (27,7%). Sur les marchés des changes, le rand sud-africain s'est déprécié de plus de 1% face au dollar. **ATS**

L'Université de Genève est à la pointe de la recherche sur les planètes hors du système solaire

Nouvelle avancée sur les exoplanètes

ELISABETH FEIGNEUX

Astronomie ▶ «Notre but ultime est de trouver, d'ici à une dizaine d'années, une planète avec des caractéristiques proches de celles de la Terre.» Stéphane Udry a placé la barre haut. Il faut dire que l'Observatoire de l'Université de Genève (UNIGE), que dirige ce professeur, s'en rapproche un peu plus depuis la découverte, en 1995, de la première exoplanète, 51 Pegasi b, par les chercheurs Michel Mayor et Didier Queloz.

L'Université de Genève jouit d'une renommée mondiale dans la recherche d'exoplanètes, ces planètes situées à des dizaines, voire des centaines d'années-lumière du système solaire. Pour preuve, rien que durant l'été 2017, elle a participé à deux découvertes majeures, qui ont fait avancer la recherche sur ces planètes.

Exoplanète en photo

En juillet, une équipe internationale composée en partie d'astronomes de l'UNIGE a découvert l'exoplanète HIP65426b par imagerie directe à 385 années-lumière d'ici. Ce processus permet de prendre une photo de la planète, ainsi que d'identifier le déplacement de celle-ci par un système de comparaison d'images dans le temps. Une avancée scientifique considérable.

Conçu par un consortium de 12 instituts européens, dont l'observatoire astronomique de l'UNIGE, l'instrument utilisé, SPHERE, est installé au Chili sur le Very Large Telescope. «Il permet de photographier directement le système planétaire», explique Pierre Bratschi, astronome à l'UNIGE et chargé de la communication du Pôle de recherche national (PRN) PlanetS, dont le financement est attribué par le Conseil fédéral. «L'étoile de la planète rayonne tellement que pour éviter d'être aveuglé, SPHERE dispose d'un coronographe qui cache l'étoile et permet de pouvoir observer la trajectoire de la planète.»

Au début août, une équipe de chercheurs internationaux, parmi lesquels deux scientifiques de l'Université de Genève, détectait des molécules d'eau sur l'exoplanète WASP-121b grâce au télescope Hubble. Les scientifiques sont formels: la lumière infrarouge de ces vapeurs d'eau, signe de températures pouvant avoisiner les 2500 degrés, ne peut être émise que depuis une stratosphère. Pour Pierre Bratschi, il s'agit d'une «extraordinaire découverte», dont l'intérêt scientifique est renforcé par «la possibilité d'y trouver de l'eau sous forme de gaz».

Mais comment expliquer un tel engouement pour la recherche d'exoplanètes, dont près de 3700 à ce jour ont été repérées et confirmées? «Nous

cherchons bien sûr à résoudre des problèmes scientifiques, à comprendre la formation des planètes ou le fonctionnement des différents systèmes», explique Stéphane Udry, qui est aussi codirecteur de PlanetS. «Mais notre démarche repose avant tout sur la question de la place de l'humain au sein de l'univers et de l'unicité de la vie sur Terre.»

Si une exoplanète s'avère potentiellement propice à la vie, il faudra encore détecter si elle est habitable, et déterminer si son environnement nous permettrait d'y vivre. «Dans les années 1990, nous analysions des planètes gazeuses comme Jupiter et proches de leur étoile», poursuit Stéphane Udry. «Grâce à l'amélioration des mesures, nous pouvons désormais concentrer nos recherches vers les planètes solides, qui sont le cœur de notre recherche.»

Spectrographe au Chili

La recherche sur les exoplanètes a un bel avenir. Le budget du département d'astronomie ainsi que les soutiens financiers obtenus auprès des organes de financement de la recherche permettent aux astronomes genevois de participer au développement de nombreux projets, tant au sol que dans l'espace. Ils construisent actuellement un spectrographe pour le Very Large Telescope européen au Chili qui permettra



Le Very Large telescope (VLT) en action au Chili. ESO/SERGE BRUNIER/DR

de mesurer précisément la masse de planètes telluriques.

Les astronomes suisses prévoient également d'utiliser les instruments de pointe en cours d'installation comme le nouveau télescope spatial James Webb. «D'une taille de 6,50 m, il permettra d'analyser de manière plus fine

que le télescope spatial Hubble la composition chimique des atmosphères de planètes», détaille Pierre Bratschi. Ce télescope fabriqué par la NASA coûte 8 milliards de dollars. Son lancement, assuré par les Européens et prévu pour octobre 2018, nécessitera 1 milliard de dollars. I

TÉLÉVISION

RTS Un	RTS Deux	TF1	France 2	France 3	Arte	M6
<p>8.00 Euronews 8.25 Top Models 8.45 Quel temps fait-il? 9.25 Sœur Thérèse.com 10.55 Arabesque 11.40 Le court du jour 11.45 Demain nous appartient 12.15 Plus belle la vie 12.45 Le 12h45 13.05 Aujourd'hui 13.15 Dossiers criminels 14.10 Un prof au garde à vous Film TV. Comédie sentimentale. 15.45 New Girl 16.10 Retour à Cedar Cove 16.55 Inspecteur Barnaby 18.25 Le court du jour 18.30 Top Models 18.55 Météo régionale 19.00 Couleurs d'été 19.30 Le 19h30 20.05 Cuisine de chez nous</p> <p>20.55 SÉRIE La forêt Série. Policière. Fra. 2016. Saison 1. Avec Suzanne Clément. 2 épisodes. Inédits. Jennifer disparaît dans les bois aux alentours du tranquille village de Montfaucon.</p> <p>22.45 Swiss Loto 22.55 Victoria Série. Historique. GB. 2016. Saison 1. Avec Jenna Coleman. 2 épisodes. Inédits. Juin 1837. A la mort de son oncle, la jeune Victoria doit prendre en main la destinée du Royaume-Uni. 0.55 Peaky Blinders 1.55 Couleurs d'été 2.15 Le 19h30</p>	<p>6.30 RTS Kids 10.55 En ce temps-là... Série documentaire. 11.50 À bon entendeur 12.15 Les mondes de Mika Documentaire. 12.50 Quel temps fait-il? Magazine. 13.15 Le 12h45 13.35 Aujourd'hui Magazine. 13.40 RTS info 14.25 Un air de famille Divertissement. Familles Zmoos, Mojon et Sommereisen - Les familles Guex, Cino et Allisson - Familles Moret, Varin et Fontaine. 16.55 RTS Kids Jeunesse. 19.40 Résultats du Trio Magic, Magic 4 et Banco</p> <p>19.45 ATHLÉTISME Championnats du monde 6^e journée. En direct de Londres. Au programme, notamment: Qualification 3000 m steeple, messieurs - Qualification saut en longueur, dames. 23.00 Sport dernière Magazine. 0h30. En direct. Cette émission fait le point sur les résultats des événements sportifs survenus dans la soirée. 23.30 Swiss Loto 23.33 Résultats du Trio Magic, Magic 4 et Banco 23.35 Le court du jour 23.40 L'empire du Grec Film. Comédie dramatique. 1.25 Le 19h30 signé</p>	<p>6.30 Tfou 8.30 Téléshopping 9.20 Petits secrets entre voisins 10.25 Demain nous appartient 11.00 Les feux de l'amour Feuilleton. 12.00 Les 12 coups de midi 13.00 Le 13h 13.55 Sous le cygne de l'amour Film TV. Comédie dramatique. 15.40 La digne héritière Film TV. Comédie. 17.10 4 mariages pour 1 lune de miel 18.15 Bienvenue à l'hôtel 19.20 Demain nous appartient 20.00 Le 20h 20.45 Nos chers voisins</p> <p>21.00 SÉRIE Blindspot Série. Policière. EU. 2016. Saison 2. Avec Audrey Esparza. 2 épisodes. Inédits. Jane tente d'aider Roman à retrouver ses souvenirs en lui rendant visite dans sa cellule du FBI. 22.40 Blindspot Série. Policière. EU. 2016. Saison 2. Avec Jaimie Alexander, Sullivan Stapleton, Rob Brown. 2 épisodes. Inédits. En enquêtant sur son passé à l'école militaire, Kurt se souvient d'avoir rencontré Shepherd. 0.15 The Flash Série. La boîte de Pandore. - La meilleure équipe de tous les temps. - Le face-à-face.</p>	<p>5.30 Les z'amours 6.00 Le 6h info 6.30 Télématin 9.35 Amour, gloire et beauté 9.55 Private Practice 10.50 Motus 11.20 Les z'amours 11.55 Tout le monde veut prendre sa place 12.55 13 heures 13.50 Castle 16.50 Parents mode d'emploi 16.55 Chéri(e), c'est moi le Chef! 18.00 Tout le monde a son mot à dire 18.45 N'oubliez pas les paroles 20.00 20 heures 20.45 Vu 20.50 Parents mode d'emploi</p> <p>20.55 FILM TV Le zèbre, médiateur pour causes... ... désespérées! Film TV. Comédie dramatique. Fra. 2014. Réalisation: Frédéric Berthe. 1h41. Inédit. Avec Éric Berger, Donylia Calmel, Lola Dewaere, Dominique Lavanant. 22.45 Boulevard du Palais Série. Policière. Fra. 2014. Saison 16. Avec Anne Richard, Jean-François Balmer, Olivier Saladin. Apprendre deux fois. Un professeur de philosophie est assassiné juste avant que son meilleur élève se donne la mort. 0.30 Un jour, tu verras... Film TV. Policier. 2.00 Le jour du Seigneur</p>	<p>6.00 Ludo 8.15 Ludo vacances 10.45 Cut Série. Au doigt et à l'œil. - Plan B. 12.00 12/13 12.55 Météo à la carte Magazine. 14.05 Mick Brisgau Série. Tout feu, tout flamme. 14.55 Questions au gouvernement Magazine. 16.05 Des chiffres et des lettres 16.45 Harry Présentation: Sébastien Folin. 17.25 Slam 18.05 Questions pour un champion Présentation: Samuel Étienne. 19.00 19/20</p> <p>20.00 ATHLÉTISME Championnats du monde En direct de Londres. Au programme notamment: qualifications lancer du marteau messieurs; finale lancer du poids dames; finale 400m haies messieurs; finale 400m dames. 23.20 Grand Soir/3 Journal. Présentation: Karine Sigaud-Zabulon. 0h30. En direct. Toute l'actualité nationale et internationale. 23.50 De l'encre sous la peau Documentaire. 0.40 Le monde de Jamy Magazine. Mer, montagne, campagne: ils veillent sur nos vacances en France!</p>	<p>10.30 Le crépuscule des civilisations 12.15 Les superpouvoirs des animaux 12.50 Arte journal 13.00 Chemins d'école, chemins de tous les dangers 13.35 Capitaine sans peur Film. Aventures. 15.35 Une ère nouvelle, la Renaissance 16.30 Invitation au voyage 17.05 Xenius 17.30 Enquête d'ailleurs 18.05 La côte Est des États-Unis 19.00 Des insectes au menu 19.45 Arte journal 20.05 28 minutes 20.50 La minute vieille Série. Ma préférence à moi.</p> <p>20.55 FILM Terre battue Film. Comédie dramatique. Fra-B. 2014. Réal. : Stéphane Demoustier. Inédit. 1h35. Avec Olivier Gourmet. Un père souhaite que son jeune fils devienne champion de tennis. 22.25 Le mur invisible Film. Drame. Aut-All. 2012. VM. Réalisation: Julian Pölsler. 1h48. Avec Martina Gedeck. Partie en montagne, une femme se retrouve coupée du monde dans une zone bloquée par un mur invisible. 0.05 Le grand tour des littératures Le New York d'Uwe Johnson. 1.00 Court-circuit</p>	<p>6.00 M6 Music 7.30 90210 Beverly Hills, nouvelle génération 9.00 M6 boutique Magazine. 10.00 Desperate Housewives 12.45 Le 12.45 13.30 Scènes de ménages 14.50 Dans l'engrenage de l'amour Film TV. Drame. Can. 2015. Réalisation: Philippe Gagnon. 2h00. Avec Jordan Hinson. 16.25 Une boutique dans mon salon Jeu. Bluffez vos amis avec des recettes simples et rapides! 17.35 Les reines du shopping Jeu. Stylée avec du jaune. 18.40 Chasseurs d'appart' 19.45 Le 19.45 20.25 En famille</p> <p>21.00 MAGAZINE Zone interdite Mag. Prés.: Ophélie Meunier. 1h50. Un été dans le monde secret des forains. Inédit. Ce numéro nous fait partager les secrets et la vie hors du commun des forains de France. 22.50 Zone interdite Mag. Prés.: Ophélie Meunier. 3h35. Zoo: dans les secrets des naissances extraordinaires. Un reportage dans lequel les enquêteurs dévoilent les programmes de reproduction des zoos de l'Hexagone. Secouristes bénévoles: ces héros anonymes au secours des vacanciers. 2.30 Les nuits de M6</p>

GENÈVE
CAROUGE
CHOUQUETTE. De Godeau Patrick. VF mer/jeu/ven 16:30 18:30 84 min
DAVID LYNCH : THE ART LIFE. De Nguyen Jon , Barnes Rick , Neergaard-Holm Olivia. VO mer/jeu/ven 20:45 88 min
VISAGES VILLAGES. De Varda Agnès, JR. VF mer/jeu/ven 16:45 18:45) 90 min
47 Rue Saint-Joseph 022 301 54 43 BIO

GENÈVE
CARS 3. De Brian Fee, John Lasseter, Brad Lewis, Joe Ranft. VF mer/jeu/ven 13:30 16:05 18:40. VO mer/jeu/ven 15:40 109 min
ANNABELLE 2. VF mer/jeu/ven 21:15. VF mer/jeu/ven 18:40
LA COLLE. De Alexandre Castagnetti. VF mer/jeu/ven 13:30 91 min
THE CIRCLE (LE CERCLE). De J. Ponsoldt. VF mer/jeu/ven 18:10 110 min
LA MOMIE. De Kurtzman Alex. VF mer/jeu/ven 20:50 (14/12) 110 min
LES AS DE LA JUNGLE. De David Alaux. VF mer/jeu/ven 13:35 97 min
BAYWATCH: ALERTE À MALIBU. De Seth Gordon. VF mer/jeu/ven 16:00 119 min

DUNKERQUE. De Nolan Christopher. VF mer/jeu/ven 21:10. VF mer/jeu/ven 16:30 (12/12) 107 min
SPIDER-MAN: HOMECOMING. De Jon Watts. VF mer/jeu/ven 14:20 20:30. VF mer/jeu/ven 18:15
VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES. De Besson Luc. VO mer/jeu/ven 17:30. VF mer/jeu/ven 21:10. VF mer/jeu/ven 14:45 17:45 20:45 (12/10) 137 min
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VF mer/jeu/ven 14:30 17:40 20:50
MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3. De Coffin Pierre, Balda Kyle, Guillon Eric. VF mer/jeu/ven 13:40 15:50. VF mer/jeu/ven 19:00. VF mer/jeu/ven 13:45 16:00 (6/6) 90 min
SLEEPLESS. De bo Odar Baran. VF mer/jeu/ven 14:10 21:15 95 min
LA TOUR SOMBRE. De Nikolaj Arcel. VF mer/jeu/ven 18:10 20:50

Rte des Jeunes ARENA CINEMA LA PRAILLE
CARS 3. De Brian Fee, John Lasseter, Brad Lewis, Joe Ranft. VO mer/jeu/ven 15:30 17:30 109 min
THE CIRCLE (THE CIRCLE). De James Ponsoldt. VO mer/ven 21:15 110 min
LE DERNIER VICE-ROI DES INDES. De Chadha Gurinder. VO mer/jeu/ven 13:30 19:30 (12/8) 106 min
MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3. De Coffin P., Balda Kyle, Guillon Eric (6/6) 90 min
17 rue de la Corraterie022 312 17 17 CINÉ 17
CHÉRCHÉZ LA FEMME. De Abadi Sou. VF mer/jeu/ven 19:00 (14/10) 88 min
UNE FEMME FANTASTIQUE. De Lelio Sebastián. VO mer/jeu/ven 20:45 (14/12) 104 min
8, Bd de Saint-Georges 022 329 45 02 CINELUX

DUNKERQUE. De Nolan C. VO mer/jeu/ven 13:30 19:00 (12/12) 107 min
LA TOUR SOMBRE. De Nikolaj Arcel. VO mer/jeu/ven 15:30 17:15 21:00
Rue de Carouge 022 310 72 74 CINERAMA EMPIRE
FERMETURE ESTIVALE. Fermé.
3. Pl. des Eaux-Vives 022 736 89 20 LE CITY
LES FÉLINS. De René Clément. VO ven 19:15 97 min
UNE VIE VIOLENTE. De Thierry de Peretti, VF 9 Août 2017 17:00, 9 Août 2017 19:00, 9 Août 2017 21:00, 10 Août 2017 17:00, 10 Août 2017 19:00, 10 Août 2017 21:00, 11 Août 2017 17:00, 11 Août 2017 19:00, 11 Août 2017 21:00.
UNE FEMME FANTASTIQUE. De Lelio Sebastián. VO mer 21:15. VO jeu/ven 17:15 (14/12) 104 min
LE LAUREAT. De Mike Nichols. VO mer 16:45. VO jeu/ven 21:15 105 min
LE PRIVÉ. De Robert Altman. VO jeu 19:15 112 min
YOUTH (GIOVINEZZA). De Sorrentino Paolo. VO mer 18:45 (16/14) 124 min

16 rue du général Dufour 022 320 78 78 LES CINÉMAS DU GRÜTLI
A VOIX HAUTE - LA FORCE DE LA PAROLE. De Ly Ladj, De Freitas Stéphane. VF mer/jeu/ven 18:40 (12/6) 99 min
LOLA PATER. De Moknèche Nadir. VF mer/jeu/ven 16:30. VF mer/jeu/ven 20:40 (16/16) 95 min
YÉNICHE SOUNDS. De Rieder Martina, Arn Karoline. VO mer/jeu/ven 20:50 (10/6) 92 min
LE GRAND MÉCHANT RENARD ET AUTRES CONTES. De Renner Benjamin. VF mer/jeu/ven 16:45 79 min
UN VENT DE LIBERTÉ. De Behzadi Behnam. VO mer/jeu/ven 19:00 (12/10) 84 min
VOTEZ GÄHWILER. De Guggisberg Martin. VO mer/jeu/ven 21:00 (14/12) 91 min

VAUD
AIGLE
CARS 3. De Brian Fee, . VF mer/jeu/vendredi 16:00 18:20 109 min
ANNABELLE 2. De John R. Leonetti. VF mer/jeu/ven 20:45
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VF mer/jeu/ven 20:30
LES AS DE LA JUNGLE. De David Alaux. VF mer/jeu/ven 16:00 97 min
DUNKERQUE (DUNKIRK). De Nolan Christopher. VF mer/jeu/ven 18:15 (12/12) 107 min
MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3. De Coffin Pierre, Balda Kyle, Guillon Eric. VF mer/jeu/ven 16:15 18:20 (6/6) 90 min
VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES. De Besson Luc. VF mer/jeu/ven 20:30 (12/10) 137 min
Ch. de Novasalles 024 467 99 99 COSMOPOLIS

LAUSANNE
CARS 3. De Brian Fee, John Lasseter, Brad Lewis, Joe Ranft. VF mer/jeu/ven 10:00 12:15 14:35. VF mer/jeu/ven 13:45. VF mer/jeu/ven 15:15 17:45 20:15 109 min
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VF ven 23:15. VF mer/jeu/ven 10:15 15:00 18:00 21:00

LAUSANNE-PRILLY
LES AS DE LA JUNGLE. De David Alaux. VF mer/jeu/ven 13:00 97 min
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VF mer/jeu/ven 14:15 20:15. VF mer/jeu/ven 17:15. VF ven 17:15 23:00
ANNABELLE 2. De John R. Leonetti. VF mer/jeu/ven 17:00 21:15. VF mer/jeu/ven 19:00. VF ven 19:00 22:30

LAUSANNE-PRILLY
LES AS DE LA JUNGLE. De David Alaux. VF mer/jeu/ven 13:00 97 min
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VF mer/jeu/ven 14:15 20:15. VF mer/jeu/ven 17:15. VF ven 17:15 23:00
ANNABELLE 2. De John R. Leonetti. VF mer/jeu/ven 17:00 21:15. VF mer/jeu/ven 19:00. VF ven 19:00 22:30

L'ORDRE DIVIN. De Volpe Petra. VF mer/jeu/ven 16:15 (12/12) 96 min
rue des Eaux-Vives 022 736 04 22 LES SCALA
LE DERNIER VICE-ROI DES INDES. VO mer/jeu/ven 17:00 20:30 (12/8) 106 min
LES VOYAGES EXTRAORDINAIRES D'ELLA MAILLART. De Blanc Raphaël. VF mer/jeu/ven 19:00 (10/6) 70 min
Rue de la Servette 78 022 733 19 00 NORD-SUD
LES EX. De Maurice Barthélémy. VF jeu 21:30 84 min
BUENA VISTA SOCIAL CLUB: ADIOS. De Lucy Walker. VO ven 21:30 110 min
LES PROIES. De Coppola Sofia. VO mer 21:30 (14/14) 94 min
Port Noir OPEN AIR CINÉ DU LAC GENÈVE

LE CERCLE DES POETES DISPARUS. De Weir Peter. VO ven 21:00 128 min
LE CRIME FARPAIT. De Alex De la Iglesia. VO jeu 21:00 (14/12) 104 min
Parc. La Perle du Lac, OPEN AIR CINÉ TRANSAT
CARS 3. De Brian Fee, John Lasseter, Brad Lewis, Joe Ranft. VF mer/jeu/ven 10:15 12:25 14:45. VF mer/jeu/ven 10:45 13:15 15:35. VF mer/jeu/ven 18:05 20:30. VO mer/ven 12:40 17:30. VO jeu 10:15 12:40 109 min
VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES. De Besson Luc. VF mercredi 17:05. VF jeu 20:00. VF ven 17:05 22:55. VF mer/ven 20:15. VF jeu 17:15. VF mer/ven 10:15. VF jeu 15:30 (12/10) 137 min
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De . VF mer/ven 18:00. VF jeu 20:55. VF mer 17:15. VF jeu 20:15. VF ven 17:15 23:15. VF mer/jeu 15:10. VF ven 15:10 22:55. VO jeu 20:00
LA MOMIE. De Kurtzman Alex. VF ven 23:50 (14/12) 110 min
LA COLLE. De Alexandre Castagnetti. VF mer/jeu 10:50 15:05. VF ven 10:50 15:10 91 min
SALES GOSSES. De Frédéric Quiring. VF mer/jeu/ven 13:00 88 min
THE CIRCLE (THE CIRCLE). De James Ponsoldt. VF mer/vendredi 13:00. VF jeu 13:00 20:15 110 min
BAYWATCH: ALERTE À MALIBU. De Seth Gordon. VF mer/jeu/ven 17:45 119 min
BAAHUBALI 2 : LA CONCLUSION. De Rajamouli S.S.. VO ven 22:40 197 min
DUNKERQUE (DUNKIRK). De Nolan Christopher. VF mer/ven 10:30. VF mer 18:30. VF jeu 20:55. VF ven 18:30 23:20. VF jeu 15:05. VF ven 20:25 (12/12) 107 min

SLEEPLESS. De bo Odar Baran. VF mer/jeu/ven 15:30. VF mer/jeu 16:55 19:05 21:15 95 min
23:25 95 min
LES AS DE LA JUNGLE. De David Alaux. VF mer/jeu/ven 13:15. VF mer/jeu/ven 13:55 97 min
EVERYTHING, EVERYTHING. (Tout, tout) De Stella Meghie. VF mer/jeu/ven 13:45 96 min
BABY DRIVER. De Edgar Wright. VF mer 18:00. VF jeu 20:30. VF ven 18:00 23:00 113 min
CHOUQUETTE. De Godeau P. VF mer/jeu/ven 11:45 16:00 (12/6) 84 min
ANNABELLE 2. De J. R. Leonetti. VF mer 16:10 21:00. VF jeu 11:30 16:10 18:35. VF ven 16:10 18:35 21:00 23:25
MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3. De Coffin Pierre, Balda Kyle, Guillon Eric. VO mer/jeu/ven 13:05. VO mer/ven 10:30. VO jeu 17:30. VF mer/jeu/ven 18:15. VF mer/jeu/ven 10:40 12:45 14:50. VF mer/jeu/ven 12:35 (6/6) 90 min
SPIDER-MAN: HOMECOMING. De Jon Watts. VF mer/ven 20:20. VF jeu 15:20
LE GRAND MÉCHANT RENARD ET AUTRES CONTES. De Renner Benjamin. VF mer/jeu/ven 11:15 13:15 79 min
LA TOUR SOMBRE. De Nikolaj Arcel. VO mer/ven 20:15. VF mer 10:20 14:40 19:00 21:10. VF ven 10:20 14:40 19:00 21:10 23:20
WONDER WOMAN. De Jenkins Patty. VF ven 22:30 (12/12) 141 min
27. Av. Louis-Casaï PATHÉ BALEXERT

EVERYTHING, EVERYTHING. De Stella Meghie. VF mer/jeu/ven 13:50 96 min
LA COLLE. De A. Castagnetti. VF mer/jeu/ven 16:00. VF ven 23:00 91 min
BABY DRIVER. De Edgar Wright. VF mer 18:00. VF jeu 20:20. VF ven 18:00 22:45 113 min
ÉTÉ 93. De Carla Simon. VO mer/jeu/ven 11:45 (14/6) 94 min
SPIDER-MAN: HOMECOMING. De Jon Watts. VF mer 15:00. VF jeu 15:00 20:45. VF ven 15:00 20:45 23:30
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VO mer/ven 10:15 17:45. VO jeu 17:45. VO mer/ven 20:30. VO ven 23:00
LE GRAND MÉCHANT RENARD ET AUTRES CONTES. De Renner Benjamin. VF mer/jeu/ven 13:00 79 min
THE CIRCLE. De James Ponsoldt. VF mer/jeu/ven 16:45. VF jeu 21:00. VF ven 21:00 23:20 110 min
A VOIX HAUTE - LA FORCE DE LA PAROLE. De Ly Ladj, De Freitas Stéphane. VF mer/jeu/ven 10:30 14:40 19:00 (12/6) 99 min
DUNKERQUE (DUNKIRK). De Nolan Christopher. VF mer/jeu 21:05. VF ven 21:05 23:20. VF mer/ven 11:30 18:15. VF jeu 15:45. VO ven 23:10 107 min
YÉNICHE SOUNDS. De Rieder Martina, Arn Karoline. VA mer/jeu/ven 12:40 (10/6) 92 min
CHOUQUETTE. De Godeau Patrick. VF mer/jeu/ven 13:15 17:10 84 min
L'ORDRE DIVIN (DIE GÖTTLICHE ORDNUNG). De Volpe Petra. VF mer/ven 15:10. VF jeu 15:10 19:00 (12/12) 96 min
LES VOYAGES EXTRAORDINAIRES D'ELLA MAILLART. De Blanc Raphaël. VF mer/jeu/ven 10:00 11:40 (10/6) 70 min
ON THE MILKY ROAD. De Kusturica Emir. VO mer/jeu/ven 15:30 20:30 125 min
SONG TO SONG. De Malick Terrence. VO mer/jeu/ven 18:00 (16/14) 129 min
UN VENT DE LIBERTÉ. De Behzadi B. VO mer/jeu/ven 11:30. VO mer/jeu/ven 13:00 19:00 (12/10) 84 min
VOTEZ GÄHWILER. De Guggisberg M. VA mer/jeu/ven 13:30 (14/12) 91 min
CARS 3. De Brian Fee, John Lasseter, Brad Lewis, Joe Ranft. VO mer/jeu/ven 12:45 109 min
VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES. De Besson Luc. VO mer 10:00 15:00 17:45. VO jeu 10:00 15:00 17:45 20:30. VO ven 10:00 15:00 17:45 23:15 (12/10) 137 min
VISAGES VILLAGES. De Varda Agnès, JR. VF mer/jeu/ven 13:45 (10/6) 90 min
LOLA PATER. De Moknèche Nadir. VF mer/jeu/ven 11:00 14:50 17:00 21:00 (16/16) 95 min
021.614.33.33 PATHÉ LES GALERIES

ZINÉMA. PROJECTIONS TOUS LES JOURS A 18H00 + 20H00 (HORAIRES D'ÉTÉ). - ZINÉMA EST OUVERT TOUS LES JOURS DE 17H30 A 22H00.
TOUS LES JOURS, 18H00 (1) DAVID LYNCH - THE ART LIFE
TOUS LES JOURS, 18H00 (2) VISAGES VILLAGES
TOUS LES JOURS, 20H00 (1) ÉTÉ 93, de Carla Simon.
TOUS LES JOURS, 20H00 (2) YÉNICHE SOUNDS
SAMEDI 12 AOÛT 21H30 40 ANS TOUJOURS PUCEAU (OPENAIR À PARC MON-REPOS)
SAMEDI 19 AOÛT 21H30 OCTOBRE (OPENAIR À PARC MON-REPOS)
rue du Maupas 4, www.zinema.ch ZINÉMA

LAUSANNE-PRILLY
LES AS DE LA JUNGLE. De David Alaux. VF mer/jeu/ven 13:00 97 min
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VF mer/ven 20:30
BABY DRIVER. De Edgar Wright. VF ven 23:15 113 min
LOLA PATER. De Moknèche Nadir. VF mer/jeu/ven 18:15 (16/16) 95 min
VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES. De Besson Luc. VF mer/jeu/ven 15:15 (12/10) 137 min
7, fbg du Lac 0900 900 920 STUDIO

LA CHAUX-DE-FONDS
ÉTÉ 93. De Carla Simon. VO mer/jeu/ven 20:45 (14/6) 94 min

SPIDER-MAN: HOMECOMING. De J Watts. VF ven 23:15. VF mer/jeu/ven 20:30
MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3. De Coffin Pierre, Balda Kyle, Guillon Eric. VF mer/jeu/ven 15:00. VF mer/jeu/ven 13:00 16:15 (6/6) 90 min
CARS 3. De Brian Fee, John Lasseter, Brad Lewis, Joe Ranft. VF mer/jeu/ven 13:15 14:00 15:30 17:45 18:15 109 min
DUNKERQUE (DUNKIRK). De Nolan Christopher. VF mer/jeu/ven 20:15 (12/12) 107 min
LA TOUR SOMBRE. De Nikolaj Arcel. VF mer/jeu 15:00 17:00 19:15 21:15. VF ven 15:00 17:00 19:15 21:15 23:15
VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES. De Besson Luc. VF mer/jeu 14:15 20:00. VF ven 14:15 20:00 22:45. VF mer/jeu/ven 17:00 137 min
1, Chemin du Viaduc 021 621 88 20 CINÉTOILE

MONTREUX
CARS 3. VF mer/jeu/ven 15:30 109 min
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VO mer/jeu/ven 18:00
ANNABELLE 2. De John R. Leonetti. VO mer/jeu/ven 21:00
MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3. . VF mer/jeu/ven 15:30 (6/6) 90 min
LA TOUR SOMBRE. De Nikolaj Arcel. VO mer/jeu/ven 21:00
VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES. De Besson Luc. VO mer/jeu/ven 18:00 (12/10) 137 min
Grand-Rue 92 021 965 15 62 HOLLYWOOD

NYON
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VF mer/jeu/ven 20:45
LES AS DE LA JUNGLE. De David Alaux. VF jeu/ven 13:30 97 min
DUNKERQUE. De Nolan Christopher. VF jeu 18:30 (12/12) 107 min
MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3. De Coffin Pierre, Balda Kyle, Guillon Eric. VF mer 13:30 (6/6) 90 min
5, rue Neuve 022/566.30.71 CAPITOLE NYON

PAYERNE
CARS 3. VF mer/jeu 13:30 16:00. VF ven 13:30 16:00 18:30 109 min
LA TOUR SOMBRE. De Nikolaj Arcel. VF mer/jeu/ven 21:00. VF ven 18:10
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VF mer/jeu/ven 14:00 20:45
DUNKERQUE (DUNKIRK). De Nolan C. VF ven 18:00 (12/12) 107 min
MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3. De Coffin Pierre, Balda Kyle, Guillon Eric. VF mer/jeu/ven 13:40 15:50 (6/6) 90 min
VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES. De Besson Luc. VF mer/jeu/ven 20:30 (12/10) 137 min
6, Grand Rue 026 660 28 43 APOLLO

NEUCHÂTEL
LE LOCLE
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VF mer/jeu/ven 20:45
L'ORDRE DIVIN (DIE GÖTTLICHE ORDNUNG). De Volpe Petra. VF ven 18:30 (12/12) 96 min
1, Avenue du Technicum CASINO

NEUCHÂTEL
CARS 3. VF mer/jeu/ven 13:30 15:45 18:00 109 min
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VF ven 23:00
VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES. De Besson Luc. VF mer/ven 20:15 (12/10) 137 min
0900 900 920 ARCADES
DUNKERQUE (DUNKIRK). De Nolan Christopher. VF mer/jeu/ven 16:00 (12/12) 107 min
ON THE MILKY ROAD. De Kusturica Emir. VO mer/jeu/ven 13:30 125 min
1, Avenue du Technicum CASINO

CARS 3. VF mer/jeu/ven 13:30 15:45 18:00 109 min
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VF ven 23:00
VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES. De Besson Luc. VF mer/ven 20:15 (12/10) 137 min
0900 900 920 ARCADES
DUNKERQUE (DUNKIRK). De Nolan Christopher. VF mer/jeu/ven 16:00 (12/12) 107 min
ON THE MILKY ROAD. De Kusturica Emir. VO mer/jeu/ven 13:30 125 min
L'ORDRE DIVIN (DIE GÖTTLICHE ORDNUNG). De Volpe Petra. VO mer/jeu/ven 18:15 (12/12) 96 min
LA TOUR SOMBRE. De Nikolaj Arcel. VF mer/jeu/ven 20:30
27, fbg du Lac 0900 900 920 BIO
ANNABELLE 2. De John R. Leonetti. VF mer/jeu 20:30. VF ven 20:30 22:45
DUNKERQUE. De Nolan Christopher. VF mer/jeu/ven 18:00 (12/12) 107 min
MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3. De Coffin Pierre, Balda Kyle, Guillon Eric. VF mer/jeu/ven 14:00 16:00 (6/6) 90 min
YÉNICHE SOUNDS. De Rieder Martina, Arn Karoline (10/6) 92 min
16 fbg de l' Hôpital. 0900 900 920 REX

UN PROFIL POUR DEUX. VF jeu/ven 17:45 100 min
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VF ven 22:45
MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3. De Coffin Pierre, Balda Kyle, Guillon Eric. VF mer/jeu/ven 15:45. VF mer/jeu/ven 14:00 (6/6) 90 min
VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES. De Besson Luc. VF mer/jeu/ven 21:00 22:15 (12/10) 137 min
Site D'Archamps GAUMONT ARCHAMPS

FERNEY-VOLTAIRE
LES AS DE LA JUNGLE. De David Alaux. VF mer/jeu/ven 13:15 97 min
CARS 3. VF mer 13:30 16:00 18:30. VF jeu/ven 16:00 18:30 109 min
LA PLANÈTE DES SINGES - LA SUPRÉMATIE. De Matt Reeves. VF ven 15:30 21:00. VF jeu 15:30 21:15 21:00
ANNABELLE 2 : LA CRÉATION DU MAL. VF mer 16:00 21:15. VF jeu 16:15 21:15. VF ven 15:35 110 min
SPIDER-MAN: HOMECOMING. De Jon Watts. VF jeu 18:25. VF ven 18:10 13:20 84 min
DUNKERQUE. De Nolan Christopher. VF jeu 18:40 (12/12) 107 min
MOI, MOCHE ET MÉCHANT 3. VF mer/jeu/ven 13:30 (6/6) 90 min
VALÉRIAN ET LA CITÉ DES MILLE PLANÈTES. De Besson Luc. VF mer 18:25 21:15. VF jeu 13:20 21:15. VF ven 18:05 21:00 (12/10) 137 min
Avenue Voltaire +33 4 50 40 84 86 VOLTAIRE

GEX
SPIDER-MAN: HOMECOMING. VF mercredi 21:00. VF ven 18:30
Avenue de la Gare 0033 450 41 89 49 LE PATIO

VISAGES VILLAGES. De Varda Agnès, JR. VF mer/jeu/ven 18:15 (10/6) 9
--

Nepomucena Marina Decarro;
Malik Melihi et Laurence Gemperlé;
Karim Melihi;
Stéphane Decarro et Laudicea Soares;
Alice et Clara Veuthey;
Sébastien Groppi Melihi;
Jules, Arthur et Antoine Chavier-Gemperlé;
Angelo et Lucette Putelli;
Carole Veuthey et Fred Goliasch;
Sonia Groppi.

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Eric DECARRO

Survenu le 4 août 2017 à l'âge de 77 ans après une longue et cruelle maladie qu'il a supportée stoïquement.

Une cérémonie d'adieu aura lieu au Centre funéraire de Saint-Georges le jeudi 10 août à 14h45.

La famille remercie le personnel de l'Imad et de l'Unité des soins palliatifs.

En lieu et place des fleurs, un don peut être adressé à: Solifonds CP 80-7761-7 ou à E-CHANGER CP 14-331743-0



Le Syndicat des services publics - Région Genève

a l'immense tristesse de vous faire part du décès de

Eric DECARRO

Camarade de toujours,
président de la section de 1978 à 1982 et de la fédération de 1995 à 2003, inestimable militant qui a été de toutes les luttes pour défendre les services publics

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



C'est avec une grande tristesse que

Le Syndicat suisse des services publics SSP-VPOD
vous fait part du décès de

Eric DECARRO

ancien président de la fédération, militant engagé, camarade et ami

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

CONVOIS FUNÈBRES

Mercredi 9 août

GENÈVE

Selma Aymon, née Bauer, décédée à 89 ans, Genève, le culte d'adieu a eu lieu le 8 août. **Hamdi Bakir**, décédé le 5 août, obsèques au cimetière de Saint-Georges à 13h30. **Nelly Bechard, née Kurzy**, décédée à 102 ans le 6 août, ses obsèques seront célébrées dans l'intimité de la famille. **Tamara Borowicz**, décédée le 1er août, cérémonie religieuse en la chapelle de l'Ange de la Consolation du cimetière de Saint-Georges à 14h; l'inhumation suivra au cimetière de Saint-Georges (Petit-Lancy, 13, chemin de la Bâtie). **Inès Brunschwig Mirabaud**, décédée à 95 ans, cérémonie au temple de Vandoeuvres à 14h30. **Yolande Conus**, décédée à 87 ans le 30 juillet. **Giovanna Guzzi-Pontini**, décédée le 3 août, la cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille. **David William Hayward**, les obsèques ont eu lieu en toute intimité. **France Muret**, décédée à 86 ans, cérémonie d'adieu à 16h en la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges. **Ettore di Sanza**, décédé à 82 ans, cérémonie religieuse en l'église Notre-Dame des Grâces (Grand-Lancy) à 14h30; l'inhumation suivra au cimetière de Lancy. **Ulrich Säuberli**, décédé à 92 ans, les obsèques seront célébrées dans l'intimité de la famille. **Pierrette Vidonne, née Després**, décédée à 92 ans, cérémonie d'adieu au Centre funéraire de Saint-Georges à 10h45 (Petit-Lancy).

VAUD

Germaine Berger-Ducrot, décédée à

93 ans, dernier adieu au temple d'Etoy à 14h, honneurs à 14h30. **Jean-Pierre Chavaz**, Echichens. **Claudine Guex-Barandun**, décédée à 79 ans, cérémonie d'adieux en l'église de La Chaux-sur-Cossonay à 14h, honneurs rendus à l'issue de la cérémonie. **Jules-Henri Hédiguer**, décédé à 88 ans, culte au temple de Morges à 14h, honneurs à 14h30. **Simone Hélène Moser-Lavanchy**, décédée à 100 ans, cérémonie d'adieu au temple de Nyon à 14h, honneurs à 14h30.

Jeudi 10 août

GENÈVE

Edigio Armici, décédé à 96 ans, cérémonie en l'église de Bernex à 14h30. **Marius Alfred Anzévui «Mius»**, messe en l'église de Collonge-Bellerive à 14h30. **Eric Decarro**, décédé à 77 ans, cérémonie d'adieu au cimetière de Saint-Georges (Petit-Lancy, 13, chemin de la Bâtie) à 14h45.

VAUD

Gladys Curchod-Deslex, décédée à 89 ans, cérémonie en la chapelle A du Centre funéraire de Montoie (Lausanne) à 16h, suivie des honneurs. **Pauline Jan-Sudan**, décédée à 96 ans, cérémonie d'adieu au Centre funéraire de Montoie (Lausanne) chapelle A à 14h30. **Simone Koch Aviolat**, Lausanne..

PUBLICITÉ

DECES.CH

**Le mouvement
solidarités**
**a la très grande tristesse de faire part
du décès de notre camarade**
Eric Decarro
**à l'issue d'une longue maladie affrontée
avec un grand courage.**

Nous perdons un compagnon de lutte, un camarade, un ami dont la voix et l'intelligence se feront entendre encore longtemps dans nos débats, par le souvenir que nous en avons. Elles continueront ainsi à insuffler un esprit radical et déterminé à nos combats contre le capitalisme, pour plus de justice sociale et pour une réelle démocratie, dans un esprit internationaliste et solidaire.

Merci Eric pour tout ce que tu nous as donné !

**Hommage jeudi 10 août 2017 14h45
Centre funéraire de St-Georges.**

AGENDA CULTURE

ÉVÈNEMENTS NEUCHÂTEL

«**UNE HISTOIRE DES CIVILISATIONS DE L'ISLAM**». Exposition du MuCivl, Musée des civilisations de l'Islam. Du mardi au dimanche, de 14h à 17h. Ouverture sur demande en dehors des horaires. 02.11.-20.12.2017. La Chaux-de-Fonds, Musée des civilisations de l'Islam, mucivi.ch, avenue Léopold-Robert 109, 032 910 52 31

GENÈVE

«**ASSIETTES PARLANTES**». Exposition temporaire. Ouvert de 10h à 18h, sauf lundi. 10.02.-21.01.2018. Musée Ariana, avenue de la Paix 10, www.ariane-geneve.ch, 022 418 54 50

«**L'EFFET BOOMERANG - LES ARTS ABORIGÈNES D'AUSTRALIE**». Ouvert 11h-18h fermé le lundi. Gratuit jusqu'à 18 ans et le 1er dimanche du mois. 19.05.2017-07.01.2018. MEG Musée d'ethnographie de la Ville de Genève, 65, boulevard Carl-Vogt, 022 418 45 50, www.meg-geneve.ch

«**L'AFFAIRE DU SARCOPHAGE ROMAIN**», PRÉSENTATION D'UN TRÉSOR ARCHÉOLOGIQUE REDECouvert à GENÈVE. Du jeudi 22 juin au 2 septembre. Ouverture du jeudi au samedi 15h-18h., www.unige.ch/-sarcophage. Colloque scientifique lundi 4 septembre. Sarcophage orné de reliefs sur les 12 travaux d'Héraclès. 22.06.-02.09.2017. Salle des Moulages de l'Université de Genève, Uni Bastions, Aile Jura, 2e sous-sol, entrée libre

«**L'ÉTÉ À LA JONCTION**». Animations. 03.07.-27.08.2017. Dans le quartier de la Jonction, Genève

MUSIQUES EN ÉTÉ - CONCERTO EN CRÉATION. Jeudi 3 août à 20h30. Marie-Nicole Lemieux et une oeuvre d'Arturo Corrales. 03.08.2017. Cour de l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel de Ville, Vieille-Ville, Genève, www.musiquesenete.ch

«**RETOUR VERS LE FUTUR 2**». Jeudi 10 août à 21h. Dès 10 ans. Cinéma en plein air à Plan-les-Ouates, dans le parc situé en bas de la Butte. Le long de la Promenade (entrée libre)

JEU DE PISTE, PLAQUES DE MAISONS. Jusqu'au 25.08.2017. Plan-les-Ouates, dans l'agglomération, visiter Plan-les-Ouates en s'amusant

VAUD

«**TROP, C'EST TROP !**», MYTHES ET LIMITES. Du ma au di 11h-18h, fermé le lundi sauf en juillet août & les lundis fériés, fermé les 24, 25 déc, le 31 décembre et le 1er janvier. Exposition temporaire autour du thème de l'excès et de l'hybris antique. 04.03.2017-07.01.2018. Musée romain de Lausanne-Vidy, 24, chemin du Bois-de-Vaux, 021 315 41 85, www.lausanne.ch/mrv

FEDERICO GARCIA LORCA «EN SCÈNE». Ma-ve 14h-18h, sa et di 9h-18h. Vernissage ve 9 juin à 18h30, public, entrée libre. Visite commentée par Frédéric Amat sa 10 juin à 14h30 sans réservation comprise dans le prix du billet d'entrée. 10.06.2017-24.09.2017. Montricher, Fondation Jan Michalski pour l'écriture et la littérature, 10, chemin Bois-Désert, www.fondation-janmichalski.com, 021 864 01 01

JURA

EXPOSITION DE PHOTOS EN PLEIN AIR DANS LES RUES DE LA VILLE. Juin à novembre. 09.06.2017-19.11.2017. Porrentruy, org.: municipalité et assoc. Art & Cité

THÉÂTRE GENÈVE

«**LA LOCANDIERA**». Christian Scheidt et Brigitte Rosset. Représentations du 2 au 26 août. 02.08.2017-26.08.2017. Troinex, campagne genevoise, dans les serres de Widmer Hydroculture, restauration sur place dès 18h30, parking gratuit, www.locandiera.ch

«**FOOL FOR LOVE**», DE **SAM SHEPARD**. Horaires: 3, 5, 8, 12 août à 20h / 2, 4, 6, 9, 10, 11, 13 août à 19h / Relâche le 7 août. Dès 12 ans. 02.08.2017-13.08.2017.

«**LES TROIS PETITS COCHONS**». Horaires: Tous les matins à 11h / Relâches les 24 et 31 juillet, 1er et 7 août. Dès 5 ans. Jusqu'au 12.08.2017. Théâtre de l'Orangerie, www.theatreorangerie.ch, rés. no tél. 022 700 93 63, Parc La Grange, 66b, quai Gustave-Ador - prévente Service culturel Migros Genève rue du Prince, Stand Info Balexert, Migros Nyon La Combe

«**LES TROIS PETITS COCHONS**». Horaires: Tous les matins à 11h / Relâches les 24 et 31 juillet, 1er et 7 août. Dès 5 ans. Jusqu'au 12.08.2017. Théâtre de l'Orangerie, www.theatreorangerie.ch, rés. no tél. 022 700 93 63, Parc La Grange, 66b, quai Gustave-Ador - prévente Service culturel Migros Genève rue du Prince, Stand Info Balexert, Migros Nyon La Combe

«**LES TROIS PETITS COCHONS**». Horaires: Tous les matins à 11h / Relâches les 24 et 31 juillet, 1er et 7 août. Dès 5 ans. Jusqu'au 12.08.2017. Théâtre de l'Orangerie, www.theatreorangerie.ch, rés. no tél. 022 700 93 63, Parc La Grange, 66b, quai Gustave-Ador - prévente Service culturel Migros Genève rue du Prince, Stand Info Balexert, Migros Nyon La Combe

CONCERTS GENÈVE

L'AMR AU THÉÂTRE DE L'ORANGERIE. 15 concerts de jazz tous les vendredis soir et lors des premières. Horaires variables. 30.06.2017-19.09.2017.

NICOLAS MASSON TRIO. Vendredi 4 août 22h30, vendredi 11 août 11h20. 04.08.2017 et 11.08.2017. Théâtre de l'Orangerie, 022 700 93 63

MUSIQUE EN ÉTÉ. 15 concerts de jazz tous les vendredis soir et lors des premières. Horaires variables. 30.06.2017-19.09.2017. Théâtre de l'Orangerie, 022 700 93 63

LATIN JAZZ, SOUL JAZZ, SWING, BOSSA NOVA, BAZAR. Vendredi 11 août à 19h. 11.08.2017. Versoix, buvette de Port-Choisuel, www.versoix.ch

FESTIVALS GENÈVE

MUSIQUE EN ÉTÉ, jusqu'au 18.8.2017 **AOÛT Me 9 HINDI ZAHRA & FATOUMATA DIAWARA WORLD** Scène Ella Fitzgerald 20h30 // Je 10 **L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE GENÈVE & MUZSIKÁS LIGETI**, Bartók, Haydn Scène Ella Fitzgerald 20h30 // Ve 11 LAU folk Scène Ella Fitzgerald **20H30** // Ma 15 **BERLIN STRADIVARI** Brahms, Tchaïkovski cour de l'hôtel de **VILLE** 20h30 // Me 16 **L'ORAGE & L'ECLAIR** groove Scène Ella Fitzgerald 20h30 // Ve 18 **DINA EL WEDIDI NEW** folk Scène Ella Fitzgerald 20h30

musiquesenete.ch

PUPLINGE CLASSIQUE FESTIVAL. Samedi 12 août : **CONCERT DE BIENFAISANCE** pour les diabétiques d'Ukraine à 18h. // Mardi 15 août : **LE VIOLON DANS TOUS SES ETATS**, deux siècle de hits à 20h. // Jeudi 17 août : **KLANGWERKSTATT III**, sur la route de la soie (Chine) à 20h. // Samedi 19 août : **PLACE AUX JEUNES**, Ojrs et solistes à 18h

Eglise de Puplinge, Rue de Graman 70, 1241 Puplinge - puplinge-classique.ch

CAROUGE

TOUR DE PLAGE. les vendredis, samedis et dimanche. 01.07.-27.08.2017. Fontaines des tours, Av. Vibert 10-18. 078 672 67 53. tshmarouge.ch

MOTS CROISÉS

N° 3688

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2			■			■				
3										■
4					■					
5								■		
6						■				
7							■		■	
8				■						
9				■						
10										

HORIZONTALEMENT

1. Une jeune fille qui a quelques printemps. 2. De là. Cours champêtre. Sort de sa coquille. 3. Calcul mental. 4. Poussé par qui frappe fort. Gras dans le canard. 5. Ville de la Drôme. Quartier de Locarno. 6. Effleurée seulement. Brochet de mer. 7. Abîme la couverture d'un livre. 8. Sert au cocktail. Difficile à plier. 9. Avec cheminée et vue sur la mer. Couteau enfoncé dans le sable. 10. Sans le moindre doute.

VERTICALEMENT

1. Réduire en miettes. 2. Combustible idéal pour le chauffage domestique. 3. Prend du temps avant d'agir. 4. Dont on exploite la fleur comme le fruit. L'aluminium. 5. Institut universitaire de technologie. Proche de son frère de lait. 6. Lettre grecque. Bien utile pour boire la tasse. 7. Des machines diverses. L'oncle de la case. 8. Tiré d'une traite. Pour le chauffage ou la cuisson. 9. Grimpeur de façade. Note en anglais. 10. Entre Terre et Lune. Répondent à l'invitation.

SOLUTIONS DU N° 3687

HORIZONTALEMENT ► 1. Hilarantes. 2. Inéducable. 3. Patiner. Il. 4. Pu. Gè. Rome. 5. Ogre. Tepic. 6. Cui. Dorant. 7. AR. Art. CEI. 8. Meut. Ami. 9. Pétrole. 10. Es. Etêtées.

VERTICALEMENT ► 1. Hippocampe. 2. Inaugurées. 3. Let. Ri. Ut. 4. Adige. Atré. 5. Rune. Dr. OT. 6. Ace. Totale. 7. Narrer. Met. 8. TB. Opacité. 9. Éliminé. Te. 10. Sélectives.

MÉTÉO

Prévision pour la Suisse romande et le Valais

Situation générale: Une dépression d'altitude entraîne une perturbation active vers la Suisse. Celle-ci traversera nos régions durant la journée. La dépression stagnera ensuite durant plusieurs jours à proximité des Alpes et sera accompagnée d'air relativement frais pour la saison. Un temps plus estival se profile pour le week-end prochain. **Mercredi:** Temps en partie ensoleillé par nébulosité changeante. Davantage de nuages sur le Jura et des éclaircies plus longues en Valais. Quelques averses en seconde partie de journée sur les Préalpes et les Alpes. Maximum 21° sur le Plateau, 23° en Valais. **Jeudi:** Temps changeant, en partie ensoleillé, voire assez ensoleillé en Valais. Par moments quelques rares averses. Limite des chutes de neige vers 2200 mètres. Maximum allant de 20° à 22°. **Vendredi:** Temps changeant, éclaircies alternant avec des périodes très nuageuses. Par moments quelques averses, plus fréquentes en montagne qu'en plaine. Limite pluie-neige s'abaissant entre 2000 et 2200 mètres. Maximum 19° à 21°. MÉTÉOSUISSE

APPELS D'URGENCE

Service du feu	118
Police secours	117
Urgences sanitaires, ambulances	144
La Main tendue (24h24)	143
sos enfants	147

GENÈVE

Pharmacie de garde: Pharmacie Pharma24, Hôpital, boulevard de la Cluse 38, 022 808 00 18
Pharmacie Populaire Moillebeau, Servette / Petit-Saconnex, rue de Moillebeau 42B, 022 318 69 21

VAUD

LAUSANNE ET ENVIRONS
Pharmacie 24 SA, Lausanne, 0848 133 133.

MONTREUX-VEVEY

Pharmacie de garde: Hors de ces horaires, le pharmacien de garde n'est à disposition que pour les ordonnances médicales urgentes.

Veuillez prendre contact au préalable par téléphone avec la Centrale des Médecins au 0848 133 133.

NYON/LA CÔTE, MORGES...

Pharmacie Principale Chavannes, Rue St-Cergue 6, Begnins, 022 366 13 03

YVERDON-LES-BAINS

Pharmacie de la Place (27 et 28 mai). Urgences : 0848 133 133.

NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS

Pharmacie de la Gare, lu-sa jusqu'à 19h. Di et jours fériés 9h-13h et 15h-19h. En-dehors de ces heures le 144 renseigne

NEUCHÂTEL

Pharmacie de la gare ouverte tous les jours jusqu'à 20H30. Après 20h30 le 144 renseigne.

Ce week-end, le festival yverdonnois présentera sa 18^e édition sous une nouvelle formule. Désormais annuel, il sera davantage orienté musique

Le Castrum, tout en rêveries

EMMANUELLE FOURNIER-LORENTZ

Yverdon ► Ils sont jeunes, ils sont deux, et ils ont les idées neuves : Damien Frei et Sylvain Maradan sont les nouveaux co-organisateur du festival pluridisciplinaire Le Castrum (anciennement Jeux du Castrum). Ex-programmateurs de l'Amalgame yverdonnois pour l'un, et du Nouveau Monde fribourgeois pour l'autre, ils ont remporté l'appel à projets de la Ville et chapeautent un festival revisité et pointu.

Fondée en 1979, la manifestation s'intéressait surtout aux arts scéniques, notamment au théâtre de rue. «Nous voulions ajouter de la musique, parce que nous venons tous deux de cet univers-là», explique Damien Frei. Désormais annuel, et précédé en juillet par les Rendez-vous de la place, Le Castrum proposera pour la première fois des concerts dans la cour du château. Ainsi que du Vjing, des installations et des créations originales impliquant le public.

Clou onirique du festival, le concert *Rêveries* est basé sur le cycle du sommeil: il durera huit heures

Parmi elles, celle du projet un peu fou d'Olivier Grossetête, artiste plasticien marseillais. Proposant des œuvres différentes dans chaque lieu, il demande au public de participer à la création d'une architecture collective. Ici, il s'agit de bâtir toute la semaine une nouvelle Tour de la Plaine en carton. Puis de l'édifier, samedi, sur la place Pesta-



Pour la 18^e édition du festival, les musiciens Sara Oswald et Colin Vallon ont reçu carte blanche. Ils ont imaginé un concert d'une nuit.

STEFAN AEBY

lozzi. Et enfin de la détruire, tous ensemble, à la fin du festival. Fou, exaltant, éphémère.

Il y aura aussi ce concert, samedi, qui s'annonce enivrant: celui de Mario Batkovic, véritable prodige de l'accordéon. Loin du bal musette, le musicien tisse des liens ténus entre la musique classique et l'expérimental, dans une sorte d'ivresse mélancolique. «Si je devais conseiller un spectacle à aller

voir les yeux fermés, ce serait celui-ci. Puis tous les autres», résume Damien Frei. Le choix du lieu où se jouera le concert peut surprendre: il s'agit d'un temple protestant.

Danse par jumelles

Vendredi et samedi soir, le parcours déambulatoire prévu pour assister au spectacle *Living Dancer*, de la compagnie Nicole Seiler, reste dans l'étrangeté

pointue voulue par le festival. Depuis la rue, armé de jumelles et d'un lecteur mp3 fournis par Le Castrum, le spectateur pourra observer une chorégraphie exécutée dans un appartement éclairé. Voyeur et étrange. L'onirisme, décidément, fait partie intégrante du Castrum.

Pour énième preuve, le concert d'une colonie d'oiseaux dans une installation de guitares électriques, au Centre

d'art contemporain d'Yverdon: *From here to ear*. Une création de Céleste Boursier-Mougenot, dont nous vous parlions dans l'édition du 8 août, qui sera présentée dans le cadre du festival, puis jusqu'au 5 novembre.

Mais surtout, le clou onirique du festival Le Castrum, c'est cette carte blanche donnée par les organisateurs aux musiciens vaudois Sara Oswald et Colin Vallon. Leur œuvre, *Rêveries*, s'inspire du projet *Sleep*, de Max Richter. Basé sur le cycle du sommeil, le concert durera huit heures et se déroulera au Centre d'enseignement professionnel d'Yverdon. A 21 heures, le spectateur sera invité à déposer son téléphone portable à l'entrée. Il s'allongera sur un lit de camp, prévu par le festival. A 23h30, tout le public devra être couché. A minuit, le concert commencera, et ne finira qu'au petit matin.

«Se laisser surprendre»

Issu de la musique classique et du jazz, Sara Oswald et Colin Vallon jouent aux quatre coins du monde. Ici accompagné du batteur de Fai Baba, Domi Chanson, ils proposeront une «musique ambiante, hybride, qui laisse des plages d'improvisation plus ou moins libres», explique Sara Oswald. Un conseil pour les auditeurs? «Aucun, si ce n'est celui de se laisser surprendre», déclare la violoncelliste.

C'est aussi ce que conseillent les organisateurs du festival. «Nous ne souhaitons pas des têtes d'affiches, mais des découvertes. Le but du festival, c'est de faire vivre des expériences au public», souligne Damien Frei. Nul doute que, vu la programmation, leur pari est réussi. I

Festival Le Castrum, du 11 au 13 août, Yverdon Les Bains. Tous les événements du festival sont gratuits, hormis *Rêveries* et le concert de Mario Batkovic.

CONCERTS, GENÈVE

DEGURUTIENI, UN BLUES VENU D'OSAKA

Si Tom Waits chantait en japonais, il s'appellerait Degurutiéni. Ce musicien au style singulier, entre blues urbain et cabaret minimaliste, a vu le jour dans le quartier chaud de Nishinari, à Osaka. Ado, il y a observé les mœurs de ses semblables avant de bricoler ses premiers morceaux à l'aide de jouets plastiques et d'un cassetophone. Flanké d'un bassiste et d'un saxophoniste ténor, Degurutiéni est de passage à Genève pour deux concerts, le premier ce soir à Urgence Disk dans les murs de l'Usine, l'autre jeudi chez Bongo Joe. **RMR** Ce soir à 18h30 (Urgence Disk, pl. des Volontaires), je 10 août à 19h (Bongo Joe, 9 pl. des Augustins). Prix libre.

SCÈNE, GENÈVE

SOIRÉE AFRICAINE À LA PARFUMERIE

Le Théâtre de la Parfumerie accueille aujourd'hui une soirée «au-delà des murs».

Au programme, un spectacle du même nom, mis en scène par Alexis Bertin, d'abord (à 20h), puis des contes africains (à 22h). Le Collectif Puck a choisi quelques histoires à la morale parfois cruelle, et où par moments le rire surgit quand on ne l'attendait pas. L'entrée est gratuite, et la soirée se terminera en musique. **MOP**

Ce soir à partir de 20h au Théâtre de la Parfumerie (Acacias, ch de la Gravière).

LITTÉRATURE

L'ÉCRIVAIN GONZAGUE SAINT BRIS N'EST PLUS

L'écrivain et journaliste français Gonzague Saint Bris, 69 ans, a trouvé la mort dans la nuit de lundi à mardi dans un accident de voiture en Normandie. Auteur des *Vieillards de Brighton*, il a été la figure de proue des nouveaux romantiques. Son nouvel ouvrage *Les Aristocrates rebelles* (Les Arènes) sort le 30 août. **ATS**

Secret et (dés)amour dans un motel

Théâtre ► A l'Orangerie, à Genève, *Fool for Love* du dramaturge américain Sam Sheppard dévoile l'histoire d'un amour impossible et les secrets qui la contre-carrent. Pietro Musillo teinte le drame d'humour. Une réussite.

Le mot «Motel» s'affiche en lettres rouges sur la façade de l'Orangerie. Sitôt le seuil du théâtre franchi, on pénètre dans la chambre de May (Julia Batinova), suffoquant dans la moiteur ambiante du Nouveau Mexique. Eddie (Frank Semelet) y débarque avec son âme de cow-boy, quittant son lopin de terre du Wyoming pour la rejoindre. Entre eux deux, la passion est toujours vive. Mais les étincelles de leur amour le sont encore plus.

Les deux amants se sont connus au lycée, se sont aimés puis quittés. Le scénario s'est répété à maintes reprises. Sauf que cette fois-ci, l'assé de devoir attendre le retour d'Eddie à chacune de ses envolées auprès d'une autre femme, May ne cède pas. Ce soir-là, dans ce huis clos passionnant, les rôles s'inversent. Sa rivale rode autour du motel, mais May, elle, attend la visite de Martin (Yann Schmidhalter), ce qui rend Eddie fou de jalousie. La scène de ménage éclate, la tension monte, les larmes coulent.



Frank Semelet et Julia Batinova, amants sous tension dans *Fool for Love* à l'Orangerie.

MARC VANAPPELGHEM

Un homme (Christian Gregori) s'interpose de temps à autres sur le plateau pour faire resurgir leur passé et advenir une vérité cachée.

Fool for Love de Sam Sheppard, qui vient de décéder à 73 ans, recèle tous les ingrédients du drame. La mise en scène de Pietro

Musillo le mène sur le fil de l'humour. Une peinture de l'Amérique profonde réussie, portée par le jeu magnifique de ce couple tumultueux. **CÉCILE DALLA TORRE**

Jusqu'au 13 août, Théâtre de l'Orangerie, parc La Grange, Genève, rés. 022 700 93 63, www.theatreorangerie.ch

Au far°, on échange à «Mama Helvetica»



Le far° festival des arts vivants ouvre ses portes à Nyon. On y retrouvera notamment Adina Secretan, artiste associée¹, dont les recherches artistiques portent en grande partie sur le droit à l'espace et au logement. Après son projet de *Black Buvette* présenté l'an passé en collaboration avec des migrants, nourrie par son expérience au sein de centres d'accueil pour requérants d'asiles – parfois surnommés «Mama Africa» dans le canton de Vaud –, Adina Secretan propose de s'interroger sur le thème de l'invitation à

travers son projet *Mama Helvetica*. Qu'est-ce qu'être invité? Qu'est-ce qu'être un bon hôte? Dans ce lieu éphémère ouvert à toutes et tous, les rôles se mêlent tant et si bien qu'on ne sait plus très bien qui est hôte et qui est invité. Le but est de susciter la rencontre et l'échange de pratiques avec des artistes – les hôtes-invités y ont carte blanche entre 17h et 18h. Pendant toute la durée du festival, un repas est proposé le midi à prix libre. **CDT/DR**

¹Notre portrait du 12 août 2016.

Du 9 au 19 août, Nyon, festival-far.ch